

SÉANCE EXCEPTIONNELLE

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2022

Présidence de M. Florian Bercault, maire

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 4 octobre 2022, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin (à partir de 8h11), Bruno Fléchar, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu (jusqu'à 21h23), Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux, Laurent Paviot, Catherine Roy, Nadège Davoust, Caroline Garnier, Sébastien Buron (jusqu'à 20h25), Geneviève Pham-Sigmann, Jonathan Guilemin, Guillaume Agostino, Kamel Oghi, Ludivine Leduc, Noémie Coquereau, Paul Le Gal-Huaumé (à partir de 15h59 et jusqu'à 21h18), Lucie Chauvelier, Didier Pillon, Pierrick Guesné, Samia Sultani, Chantal Grandière et Henri Renié, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Marie-Laure Le Mée Clavreul a donné pouvoir à Céline Loiseau, Marie Boisgontier a donné pouvoir à Bruno Fléchar, Paul Le Gal-Huaumé a donné pouvoir à Georges Poirier (jusqu'à 18h59 et à partir de 21h18), Marie-Cécile Clavreul a donné pouvoir à Samia Sultani, Vincent d'Agostino a donné pouvoir à Pierrick Guesné, James Charbonnier a donné pouvoir à Henri Renié et Lucile Perin a donné pouvoir à Didier Pillon.

Étaient excusés

Rihaoui Chanfi et Gwendoline Galou, conseillers municipaux.

Chantal Grandière et Georges Hoyaux sont désignés secrétaires.

La séance est ouverte à 18 h 08.

M. le Maire : *Bonsoir à toutes et à tous. Je vais laisser vous installer, s'il vous plaît. Très heureux de vous accueillir pour ce conseil municipal exceptionnel, avec une seule affaire à l'ordre du jour. Je remercie effectivement les Lavallois et Lavalloises qui se sont déplacés. Je vous souhaite la bienvenue ici à l'Hôtel de Ville. J'aime à dire que c'est la maison du peuple, la maison de tous les citoyens, et ça porte bien son nom « hôtel ». N'hésitez pas à revenir nous voir dans d'autres instances, d'autres conseils. Je vais commencer comme d'accoutumée par l'appel.*

COMPTE-RENDU DES MARCHÉS CONCLUS DEPUIS LE 27 JUIN 2022

M. le Maire : *Je ne suis pas sûr qu'il y ait de compte-rendu à approuver. Non. Il n'y a pas de compte-rendu et de marché. Si, il y a des marchés, pardon. Est-ce que vous avez des observations concernant les marchés passés depuis le dernier conseil municipal ? Non ? Et bien c'est approuvé.*

INFORMATION

PROJET PLACE DU 11 NOVEMBRE

**Place au
renouveau!**
**Place du
11-Novembre**

CONSEIL MUNICIPAL

mardi 11 octobre 2022



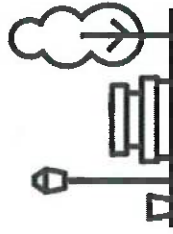
Halles gourmandes et conviviales

12 commerçants de halles, food-court et cuisine partagée

1 restaurant + 1 bar / salon de thé

Des terrasses avec vue sur la Mayenne et au coeur de la place

Un espace couvert et couvert pour les animations



Une place apaisée et vivante

De nouvelles vues sur la place et sur la rivière

Une reconquête d'espaces piétons et confortables

L'eau et le végétal à l'honneur

Des espaces ludiques et de détente



La transition des mobilités

La modification du plan de circulation

La réduction de l'emprise des voies pour les voitures

Un accès facilité en transports en commun

De nouveaux stationnements de proximité

Conseil municipal – Place du 11-Novembre – 11 octobre 2022

LES HALLES GOURMANDES

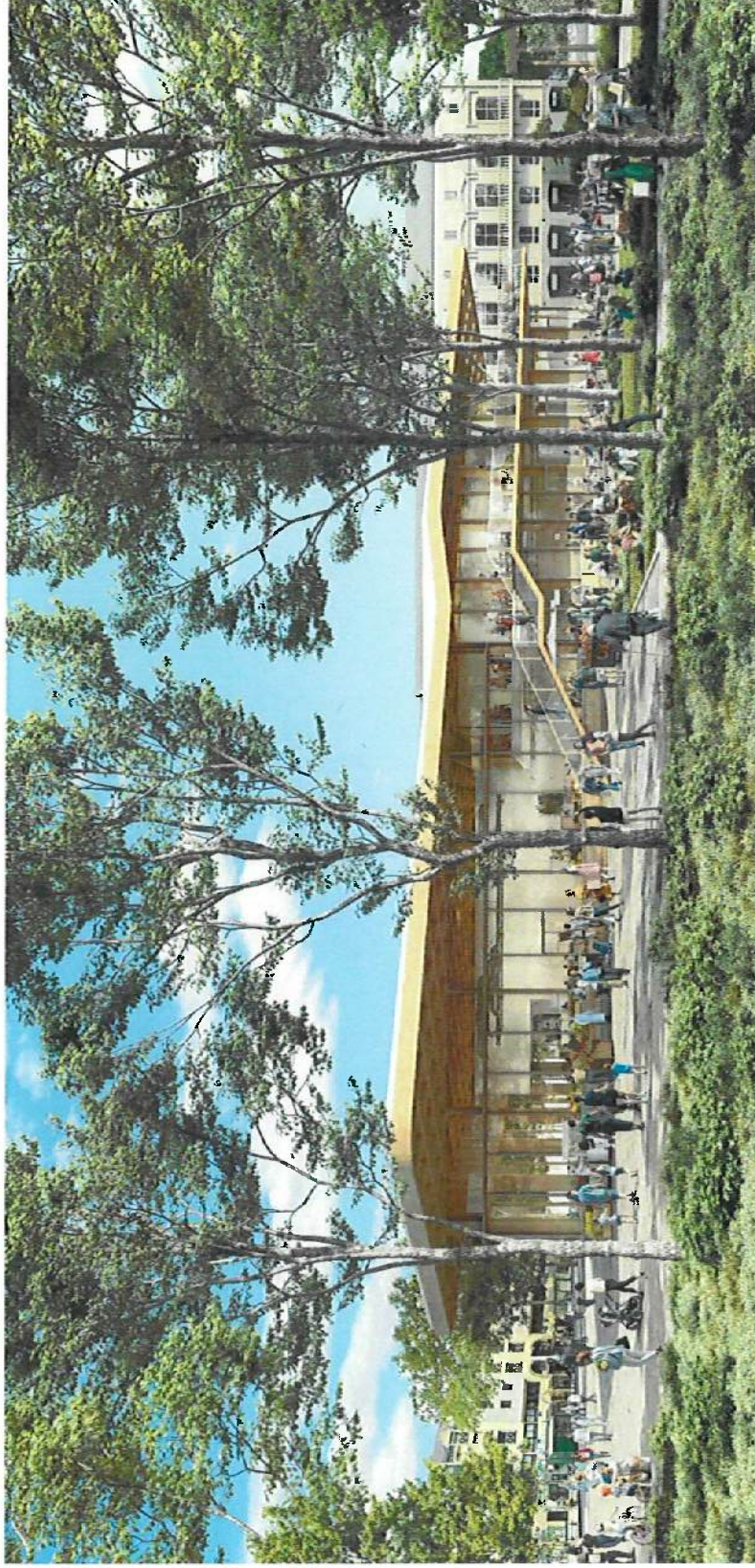
Montage et calendrier :

- Construction et gestion de la Halle confiée à Laval Mayenne Aménagements dans le cadre d'un traité de concession de travaux et de service public
- Jury constitué d'élus, d'architectes et de représentants des partenaires (Préfecture, banque des territoires, CCI, CMA, commerçants, conseil des sages, services de la collectivité...)



**Place au
renouveau!**
Place du
1.1-Novembre

Les halles gourmandes, moteur de la transition commerciale



www.laval.fr

11/10/2022

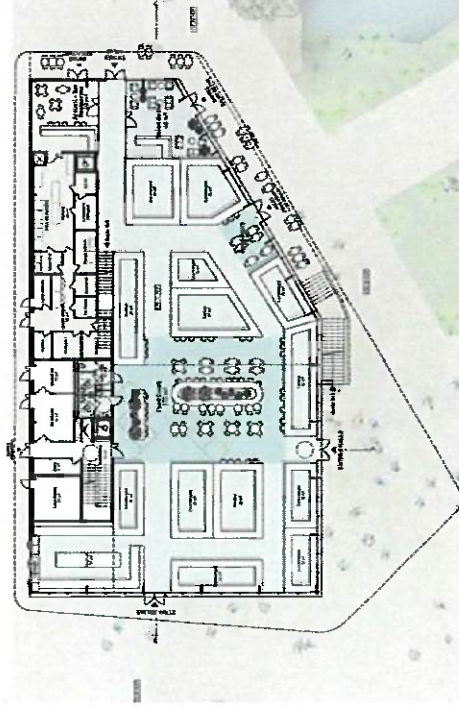
LAVAL

**Place au
renouveau!**
Place du
11-Novembre

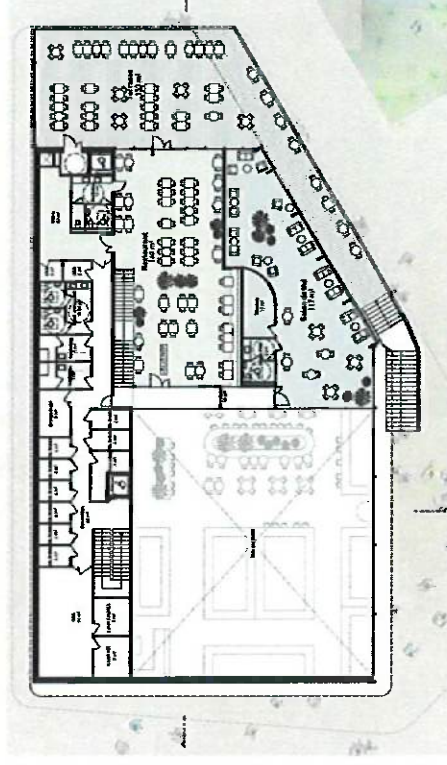
Les halles gourmandes, moteur de la transition commerciale



PLAN PRÉVISIONNEL DU REZ-DE-CHAUSSÉE



PLAN PRÉVISIONNEL DE L'ÉTAGE

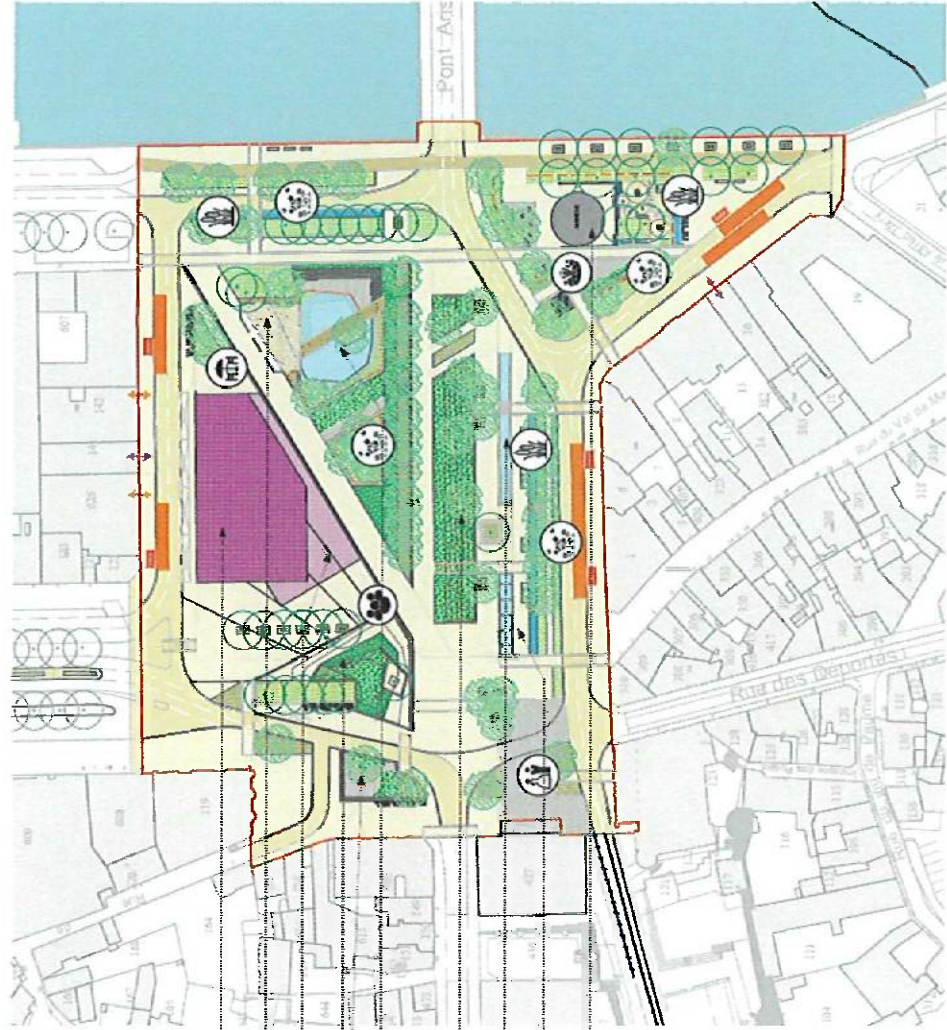


- Architecture
- Bioclimatisme
- Rapport à l'espace public

- Fonctionnement des Halles
- Exploitation des commerces
- Équilibre financier (investissement et loyers)

Conseil municipal – Place du 11-Novembre – 11 octobre 2022

LES ESPACES PUBLICS



La halle gourmande et ses espaces abrités

La terrasse suspendue au-dessus du bassin

L'espace couvert ouvert de la halle

Les jardins de pluie

Le bassin écologique

Le tapis vert

Le fil d'eau

La fontaine sèche

L'espace enfants

-  Le parvis de la mairie
-  Les espaces de rassemblement
-  Les terrasses de café
-  Les espaces de nature
-  Les espaces ludiques intergénérationnels
-  Le manger pour enfants
-  Les nouvelles plantations pour gestion des EP

La place du 11 novembre, moteur de la transition urbaine et écologique

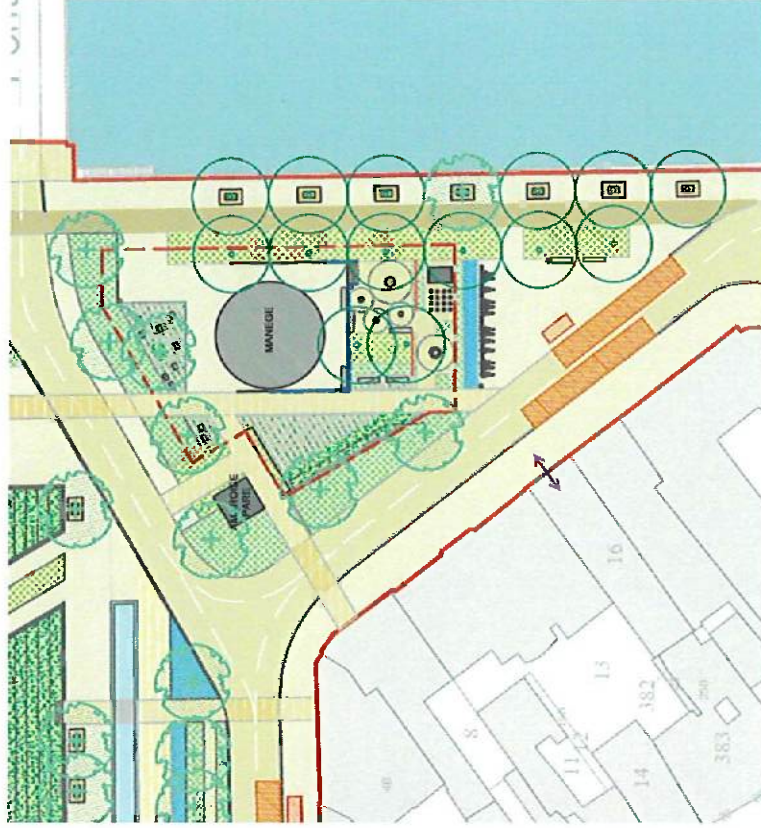
LE JARDIN DE VERDUN : UN ESPACE PRIVILÉGIÉ POUR LES ENFANTS

- / espace plus intimiste, à l'abri des flux et sécurisé
- / au sein d'un cocon végétal face à la Mayenne, serain et reposant
- / principalement à l'adresse des enfants : manège, petits jeux, maison des marionnettes



LE JARDIN DE VERDUN

un espace pour les enfants sécurisé par des clôtures, plus au moins végétalisés et impactants



ENTRE URBANITÉ ET NATUREL, UN ESPACE AU DESIGN BIOPHILIQUE



LA SIMPLICITÉ ET LA SOBRIÉTÉ D'UN
UNIVERS NATUREL
DES MATÉRIAUX ET DES FORMES QUI ÉVOQUENT
UNE NATURE EN VILLE

MOBILIER ET REVÊTEMENT DE SOL

- un dallage en pierre naturelle de type calcaire
- associé à du béton décoratif

Place, ouvrages d'eau et de
soutènement



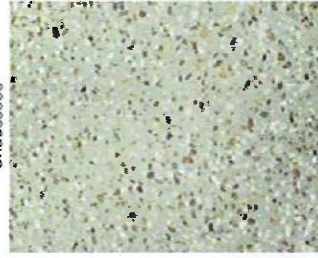
Pierre naturelle calcaire
type Comblanchien

Place



Béton décoratif
type Sahara

Chaussées



Béton décoratif
type Roche

Bordures chaussées

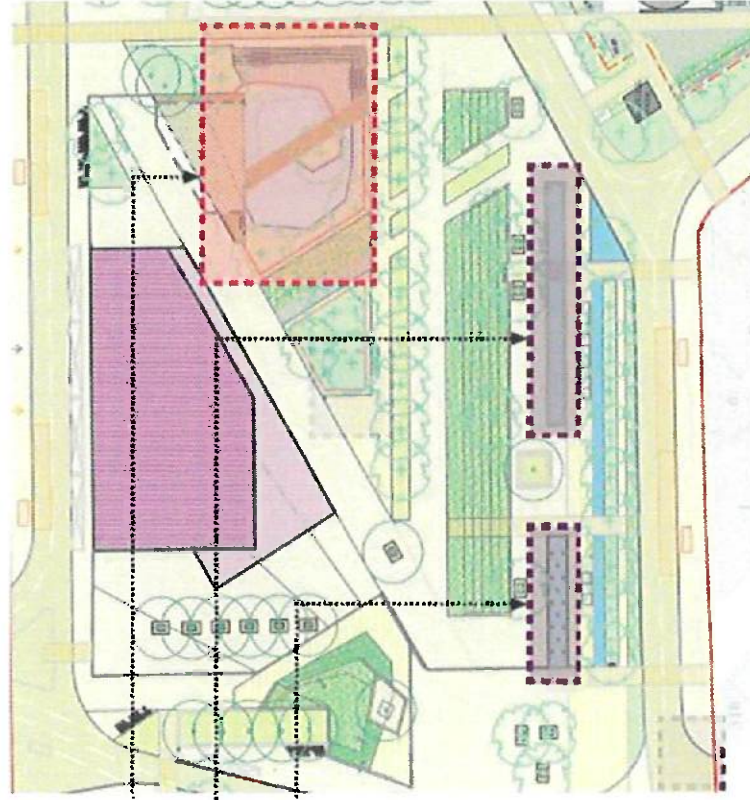


Pierre naturelle granit

Conseil municipal – Place du 11-Novembre – 11 octobre 2022

UNE PLACE AU NATUREL

LA PRÉSENCE DE L'EAU SUR LA PLACE



1- Le bassin écologique

2- Le fil d'eau

3- La fontaine sèche



Le bassin écologique

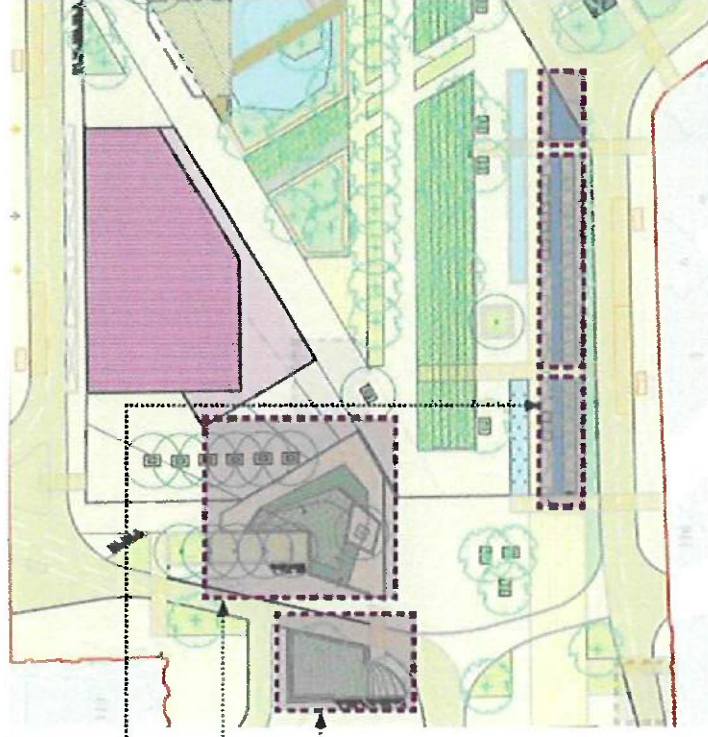


Le fil d'eau



La fontaine sèche

LA GESTION DE L'EAU SUR LA PLACE



1- Les noues

2- Jardin de pluie la Halle

3- Jardin de pluie mie calme



Les noues plantées



La jardin de pluie



Le jardin filtrant

**Objectif : donner aux habitants
l'usage d'une place végétalisée et
piétonne**

Évolution du projet

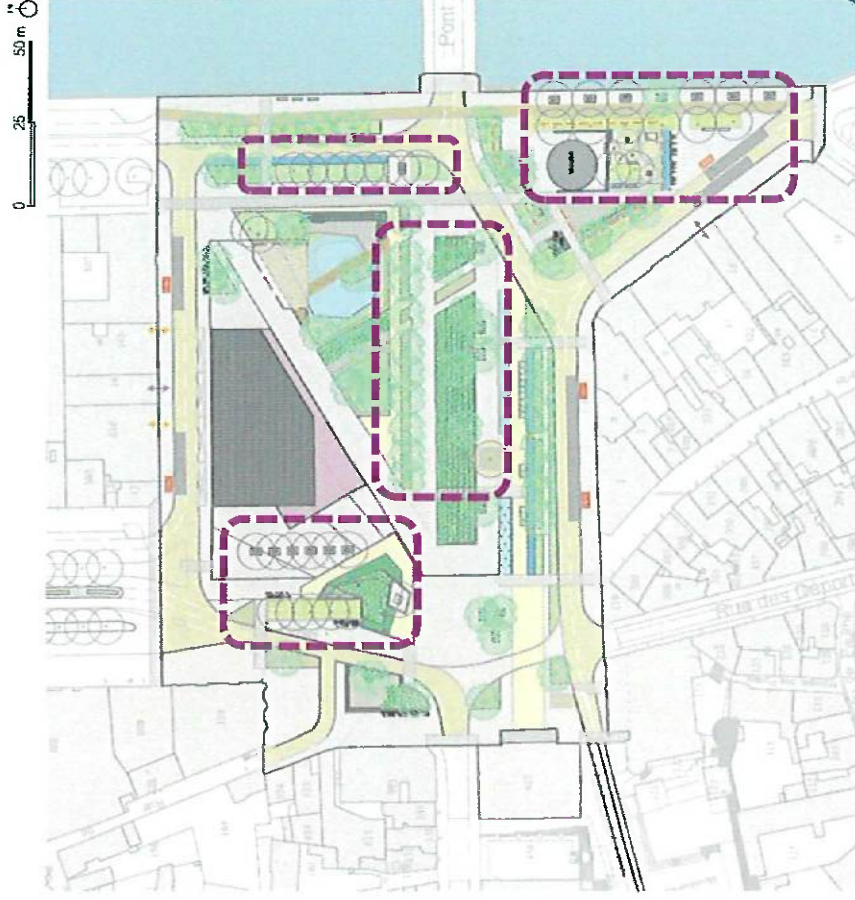
1/4 d'espaces de pleine terre

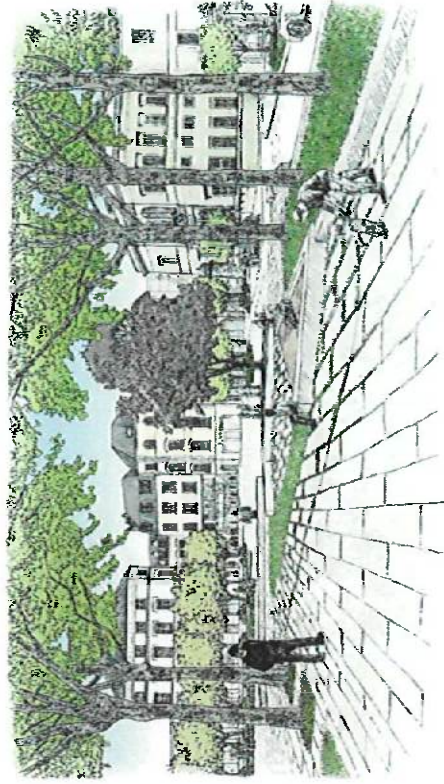
Maintien des alignements arborés

Renforcement des îlots de fraîcheur

Diversification des espèces présentes
sur la place pour une meilleure
biodiversité

4 espaces naturels traités de manière
spécifique

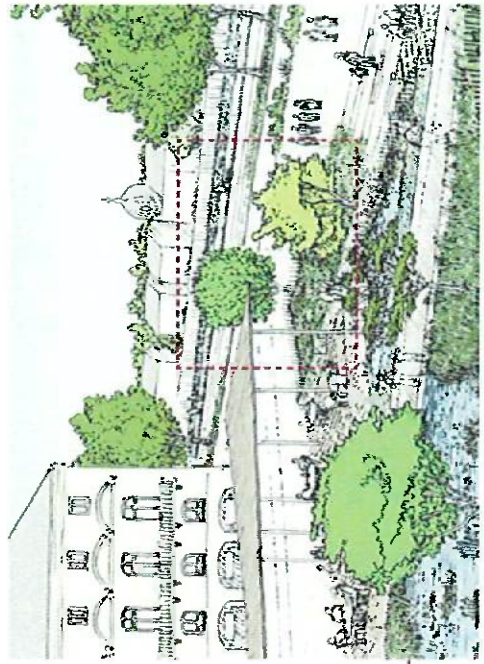




Exemples de configurations existantes : Cours Mirabeau à Marseille



Exemples de solutions en bois pour permettre l'accès au dessus des jonctions cretes pour la conservation des arbres



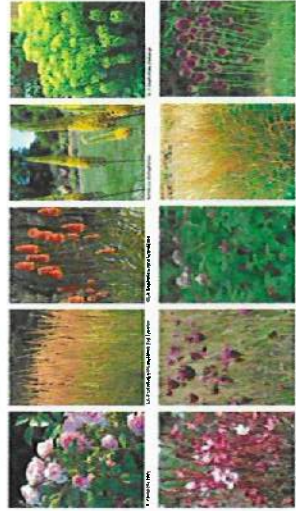
La palette végétale & biodiversité

Strates arborée, arbustive et herbacée, massifs ensoleillés, d'ombre, humides et massifs d'eau

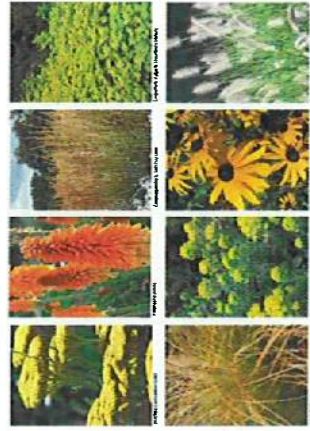
Palette arborée (voir Annexe 1.1.1.1)



Palette arbustive (voir Annexe 1.1.1.2)



Palette herbacée (voir Annexe 1.1.1.3)



Palette arborée (voir Annexe 1.1.1.1)



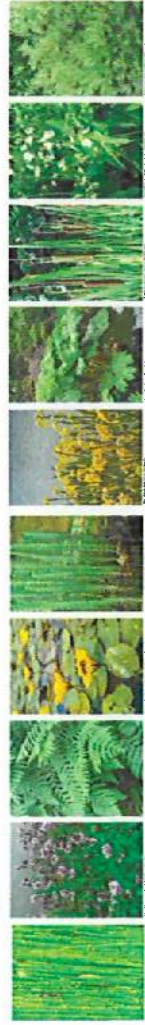
Palette arbustive (voir Annexe 1.1.1.2)



Palette herbacée (voir Annexe 1.1.1.3)



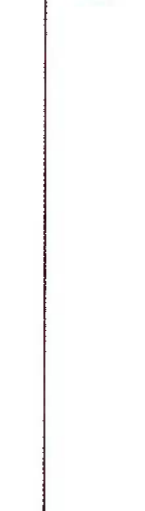
Palette arborée (voir Annexe 1.1.1.1)



Palette arbustive (voir Annexe 1.1.1.2)



Palette herbacée (voir Annexe 1.1.1.3)



Conseil municipal – Place du 11-Novembre – 11 octobre 2022

MOBILITÉS

Pourquoi modifier les circulations ?

- Faire de la place du 11-Novembre une place apaisée, **un lieu convivial et festif d'ici 2025**
- Amorcer la transformation du cœur de ville avec une priorité : **les mobilités durables**
- **Permettre les travaux** et notamment les fouilles archéologiques et le travail sur les réseaux dès janvier 2023

Priorité aux circulations douces

Nov. 2022 - 2023

+ d'alternatives à la voiture

- Des bus gratuits les week-ends
- Des locations attractives en libre-service : Vélotui, Véla, trottinettes électriques
- Des voies partagées vélos/bus

+ de 1800 places de parking en centre-ville

- Un nouveau parking Jean Macé, rue du Britais
- Une navette gratuite pour accéder au centre-ville

+ de 1.100 places de stationnement sur la voirie

2025

+ de place aux transports en commun

- Des voies bus renforcées autour de la place

+ de facilité d'accès aux parkings

- 2 parkings rénovés et redimensionnés



Place au renouveau!
Place du 11-Novembre



Circuler autour de la place



Nouveau !

Nouvelle boucle de circulation des véhicules individuels



Focus sur les changements majeurs



Rue du Dauphin transformée en impasse



Pas de changement !

Sens de circulation des bus inchangé



Voies partagées vélo - bus



Place au renouveau !

Place du 11-Novembre

www.laval.fr

11/10/2022



Nov.
2022-2023
1^{ère} étape
pour une place transformée et apaisée



Conception : Saïfi / Direction de la communication - Laval Agglomération - Création Eco-concept



Zoom sur l'accès à la Place de la Trémoille



Se garer en centre-ville

- Nouveau parking
- Parking payant
- Parking gratuit
- Parking en rénovation (2023-2024)



2022-2023
1600 places de parking au total
1 nouveau parking
1 navette gratuite pour accéder au centre-ville

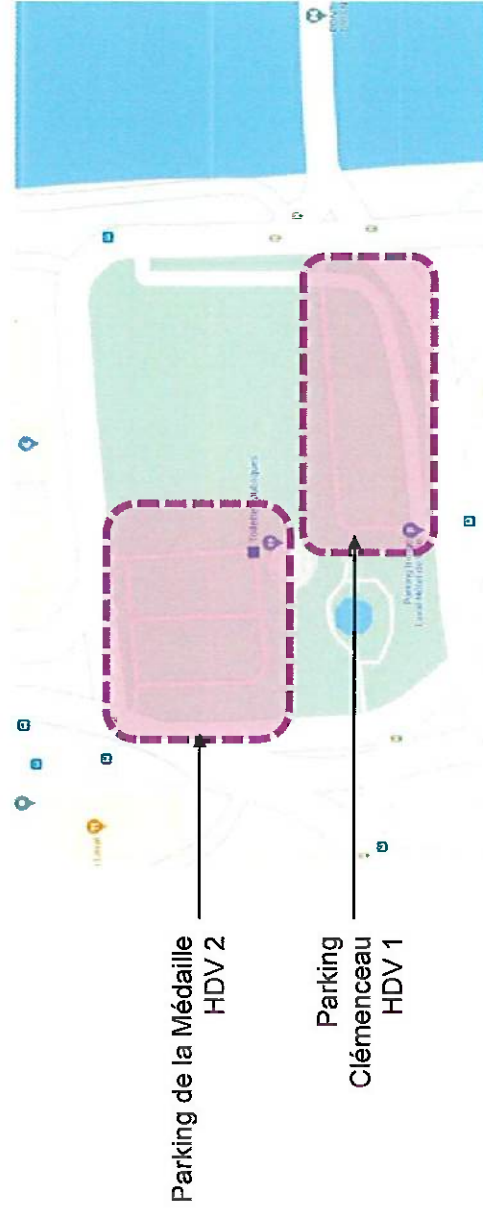
Place au renouv!
 Place du 11-Novembre
 11-Novembre



Conception : B&B / Direction de la communication : Laval Agglomération - Création éco-conçue

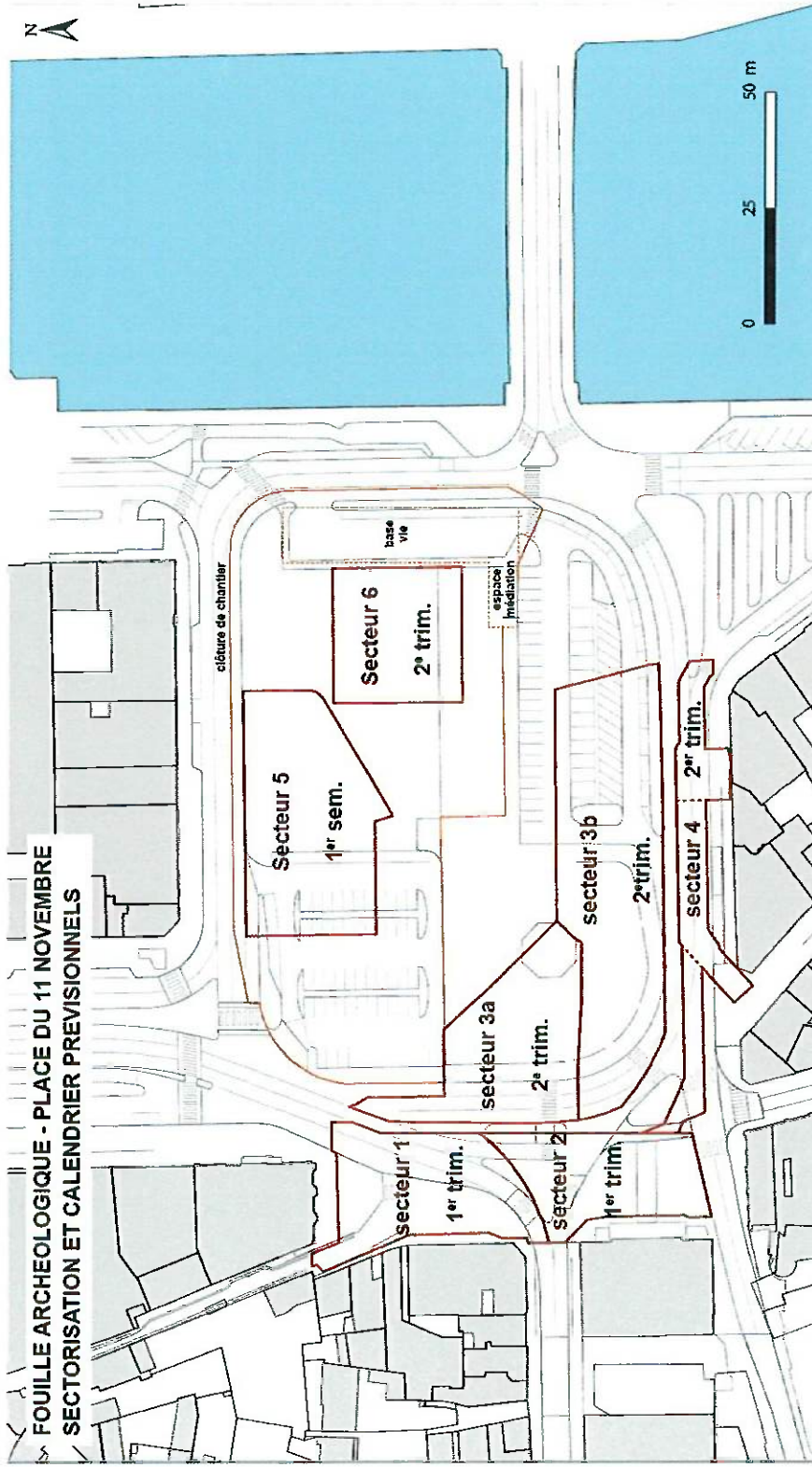
Calendrier & étapes à venir Modification du plan de circulation

- 7 novembre 2022 : mise en place du nouveau plan de circulation
- Fermeture des parkings en deux temps :
 - 7 novembre 2022 : fermeture du parking de la Médaille Militaire
 - 26 novembre 2022 : fermeture du parking Clémenceau



Conseil municipal – Place du 11-Novembre – 11 octobre 2022

LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES



Conseil municipal – Place du 11-Novembre – 11 octobre 2022

INFORMER ET DIALOGUER AU QUOTIDIEN

- **Communication de proximité :**
Lettres info riverains, flyers distribués dans les commerces, écoles, médiation sur la place...
- **Communication digitale :** site Internet de la Ville et réseaux sociaux
- **Presse :** Laval La Ville et médias locaux



Place au renouvO! Place du 1.1-Novembre

Comment s'informer ?
Nous vous accompagnons pendant les travaux !

Des rendez-vous réguliers :

- **RDV de la place** : présence des élu.e.s place de la Trémoille le samedi matin
- Permanences à la **Maison des projets – coeur de ville** à partir du 12 octobre 2022
 - Lundi 14h – 17h
 - Mercredi 12h30 – 17h
 - Vendredi 14h – 17h
- **Réunions publiques** : commerces, riverains, grand public

Et pour toute question complémentaire :
Laval Direct Proximité : 0800 00 53 53



Conseil municipal – Place du 11-Novembre – 11 octobre 2022

SYNTHÈSE CALENDRAIRE ET FINANCIÈRE

Les grandes phases du projet

Nous en sommes là !



Dévoilement du projet en conseil municipal

Séquence 1

Déplacement du monument aux morts

Séquence 2

- 1^{er} étape pour une place transformée et apaisée : circulation et stationnement
- Le projet de Halle gourmande se révèle

Séquence 3

Fouilles archéologiques

Séquence 4

Aménagement des espaces

Inauguration de la nouvelle place

Place au renouveau!
Place du 11-Novembre



Le financement du projet

Les Halles

Participation ville : 2,5 M€

Participation du concessionnaire LMA : 2,5 M€

Participation région : 522 000 €

Pré-étude 2021 : 35 000 €

5,557 M€

Le financement du projet

Les Espaces Publics

Déménagement du Monuments aux morts : 550 000 €

Aménagement de la place (travaux et honoraires) : 8 535 000 €

9,085 M€

Le financement du projet

Les Fouilles Archéologiques

Ressources humaines : 400 000 €

Travaux et équipements : 690 000 €

Etudes scientifiques : 410 000 €

1,5 M€

Le financement du projet

L'Accompagnement du Projet

Communication : 450 000 €

Indemnisation : 550 000 €

Urbanisme transitoire : 750 000 €

Travaux hors périmètre : 900 000 €

2,65 M€

Le financement du projet

Objectif de reste à charge pour la ville

Subventions prévisionnelles : 5 869 0000 €

Participation du concessionnaire : 2 500 000 €

Décompte FCTVA : 1 200 000 €

9,22 M€

Place aux échanges !

pour permettre à chacun de s'exprimer :

- 4 temps de questions thématiques :
 1. Mobilités-stationnement
 2. Commerces-halles gourmandes
 3. Nature en ville
 4. Information et communication
 5. Sujets divers
- 1 intervention / personne
- 2 minutes maximum / intervention

M. le Maire : *Et bien on passe au sujet qui nous intéresse toutes et tous. Déjà pour vous remercier de votre présence à nouveau. Voilà, c'est un moment important, c'est pour ça qu'on a souhaité, l'équipe municipale, prendre le temps d'un conseil municipal exceptionnel, et on se réjouit d'avoir un public nombreux et on laissera place d'abord aux échanges avec effectivement le conseil municipal, avant d'ouvrir évidemment les questions à la salle, de manière un peu ordonnée, on va thématiquer les questions pour pouvoir répondre à l'ensemble des questions. Commencer par dire que c'est un projet ambitieux, un projet attendu par les Lavallois et Lavalloises évidemment depuis de nombreuses années. Je crois que le statu quo n'était pas une solution envisagée. Je remercie évidemment nos prédécesseurs qui ont démarré ce travail de réaménagement du centre-ville et de la Place du 11 novembre. Je crois que maintenant on peut le dire, on aura le courage d'aller jusqu'au bout. C'est un projet qui a été évidemment beaucoup débattu pendant la campagne électorale. Certes, nous sommes une équipe qui est partie d'une image, et puis il a fallu la confronter au réel. Mais depuis l'image proposée aux Lavallois et Lavalloises lors de l'élection municipale, je crois que la philosophie est restée identique, et même cette philosophie s'est enrichie du débat, du dialogue avec les usagers, avec les Lavallois, avec les associations quelles qu'elles soient. On s'est posé énormément de questions depuis 2 ans. Énormément de questions. Et aujourd'hui, je pense qu'on arrive avec un projet équilibré, un projet ambitieux, un projet qui répond aux grands objectifs qui sont devant nous, les objectifs environnementaux d'abord, de laisser davantage de place à la nature, au végétal, traiter les questions d'eaux pluviales, puisqu'on sait que cette place du 11 novembre, aussi peut se transformer en un bassin d'eau subit. Traiter les questions aussi de revitalisation de notre commerce évidemment de centre-ville pour se battre face au commerce en ligne, pour se battre aussi face au commerce de périphérie, c'est pour accompagner les changements de comportements quant à nos commerces. Évidemment c'est aussi un projet qui répond à l'objectif de déplacement, de déplacement apaisé, décarboné. L'enjeu est énorme devant nous, et finalement c'est un projet qui est à l'image de la manière dont on veut fabriquer la ville de Laval. On la projette dans le futur, dans le XXI^e siècle, avec une volonté, c'est d'améliorer la qualité de vie, et si vous me permettez l'expression, d'améliorer la qualité de ville aussi. Cette qualité de ville, d'une ville qu'on doit nécessairement réparer, réparer en laissant place à la nature, nécessairement apaiser également et faire entrer dans son siècle, à l'image des projets ambitieux que nous portons, que nous héritons et que nous portons. Je pense à la transformation du quartier de la gare, là aussi, qui était à l'époque, quand il a démarré, très minéralisé, qu'on souhaite s'approprier différemment dans l'autre partie, la partie nord qui va être aménagée. Je pense au grand quartier de Saint-Nicolas aussi, qui est en pleine rénovation et qui va créer une couture avec la plaine d'Aventure, qui est un espace de nature important. Je pense au quartier Ferrié, qui est vraiment exemplaire puisque c'est un écoquartier, donc par nature qui cherche l'excellence. Je pense aussi aux différentes places de quartier qu'on est en train de rénover et qui vont fabriquer la ville à l'image de l'ambition que l'on porte pour cette place du 11 novembre, que ce soit la place de la Commune, la place Marcel Cerdan, le quartier d'Hilard, et puis les petits bouts qu'on a donnés à voir aux Lavallois ces derniers mois, avec la place Jean Moulin, là aussi désimperméabiliser, le quai Paul Boudet. Voilà, ça c'est cet esprit de ville, d'une ville apaisée, d'une ville où il fait bon vivre, d'une ville où l'espace public est de qualité. Parce que quand on fait une ville, 80 % des espaces de la ville, ce sont des espaces privés.*

C'est chez nous, c'est le lieu de l'intime. Évidemment il est important d'être bien chez soi, mais dès qu'on sort de chez soi, on est sur l'espace public et c'est là où on fabrique le vivre-ensemble. C'est pour ça qu'on a à cœur depuis maintenant deux ans, malgré la crise sanitaire qui nous a contraints, d'animer cet espace public par des événements sportifs, des événements culturels, des événements festifs, commerciaux, qui ponctuent la vie lavalloise et qui fait qu'aujourd'hui on a plaisir à être à Laval et on a plaisir à être une ville chef-lieu du beau département de la Mayenne. Après, une fois que je vous dis ça, évidemment on va rentrer dans une zone de turbulence, puisqu'il y a la philosophie, le questionnement, mais on se doit aussi d'avancer et d'apporter des solutions. Et donc on va rentrer dans cette phase compliquée de mise en application d'un plan guide qui va vous être présenté ce soir, par différents élus. Tous les élus ont mis énormément d'énergie, évidemment je les remercie. Et on n'aura pas peur du dialogue, c'est important. On est constructif, on est à l'écoute, et si on le fait, c'est bien pour tous les Lavallois, c'est la place qui doit nous rassembler, c'est une place vraiment fédératrice. Donc on aura à cœur de continuer à être présents sur les marchés, notamment le marché du samedi matin, place de la Trémoille, pour récolter les bonnes idées, pour se faire engueuler s'il le faut, mais surtout, toujours apporter des réponses essentielles. On a eu à cœur aussi de se mettre autour de la table avec Laval cœur de commerce et la CCI à travers la Maison des projets, qui est à votre disposition avec des permanences d'élus et des services de la ville, évidemment différentes réunions publiques que nous avons menées depuis deux ans et qui continueront évidemment. Et je crois que ça a déjà commencé évidemment depuis de nombreux mois. Donc moi, ce que je veux que vous reteniez, c'est qu'évidemment, on n'est pas forcément tous alignés sur la ligne de départ, mais vous verrez qu'en 2025, on sera tous ensemble sur la ligne d'arrivée et vous verrez que la place du 11 novembre sera une belle place à vivre. Donc merci aux élus mobilisés, merci aux citoyens mobilisés, merci effectivement aussi à nos services pleinement mobilisés depuis de nombreuses années sur ce projet ambitieux pour notre ville. Et donc, sans plus tarder, je laisse la parole aux différents élus qui vont se succéder sur les différentes thématiques liées à la place du 11 novembre. Et je remercie effectivement le chef de projet Bruno Bertier, qui là aussi a mis beaucoup de cœur à l'ouvrage depuis maintenant deux ans. Merci beaucoup.

Bruno Bertier : *Merci Monsieur le Maire. Mes chers collègues, bonsoir. Mesdames et Messieurs, bonsoir, et à travers l'écran les Lavallois qui nous regardent ce soir. C'est un moment important pour notre ville et je vais vous dire dans quelques instants pourquoi. Mais avant mes propos, je voudrais remercier, parce qu'il y a les élus, mais il y a surtout derrière toute une équipe. Certains sont derrière nous, ce sont des agents de la ville. Ce sont des gens qui travaillent au quotidien depuis de nombreuses années, certains même depuis le début du projet, depuis 2017-2018, et c'est ce qu'on appelle la continuité républicaine et le service public, et qui travaillent depuis des années sur ce projet, et c'est nous tous qui sommes émus ce soir, et avec le sens aussi des responsabilités pour présenter ce projet. Alors, nous serons quelques élus, et les quelques élus que vous entendrez sont les porte-parole d'une grande équipe, et d'une grande équipe qui n'a pas relâché ses efforts pendant toutes ces années, pour arriver au projet qu'on va vous présenter dans sa globalité désormais, ce soir, et qui est un projet abouti, réfléchi et qui est pour l'instant T, qui est aussi pour le Laval des 20, 30, 40, 50 prochaines années, et qui prépare l'avenir.*

Dans mes remerciements, je voudrais commencer par elle, parce que sans elle, je crois que ce projet aurait mis encore plus de temps. Elle y a mis beaucoup d'énergie, elle est là depuis quasiment le départ, je voudrais remercier Anne Lemaréchal qui est à nos côtés depuis le départ et je crois que l'équipe peut applaudir, parce qu'elle a donné beaucoup d'elle. Je voudrais remercier à ses côtés Maud Vivier, parce que parler d'Anne, c'est aussi parler de Maud. Merci à vous, Maud, également. Je voudrais remercier notre directeur général des services, Fabrice Martinez, qui lui aussi, n'a pas ménagé sa peine, et l'ensemble des services qu'il pilote de la collectivité. Je voudrais remercier le service Archéo, avec Samuel Chollet, qui est certainement quelque part dans cette salle, le service voirie, le service espaces verts, le service communication, et j'en oublie très certainement, le service mobilité de Laval Agglo, puisqu'on parlera aussi de transports en commun sur ce projet, l'ensemble des agents, parce que c'est tout l'ensemble des agents de la collectivité qui sont animés par ce projet 11 novembre, et dans les tout prochains jours, cette semaine, j'aurai à leur présenter la même présentation. Avec les élus, nous irons devant les agents de notre collectivité pour leur présenter, leur faire cette présentation que nous vous faisons ce soir, nous leur devons bien cela. Je voudrais remercier aussi l'équipe de Laval Mayenne Aménagements, autour de Jean-Marc Besnier, qui ne ménage pas non plus sa peine depuis tous ces mois et en tout cas ces deux dernières années. Damien Robert aussi, qui est en contact au quotidien auprès des commerçants et qui, là aussi, fait beaucoup de terrain, et qui a participé à tous les comités de pilotage. Je vais remercier tous les élus, évidemment, du comité de pilotage, qui, depuis le premier jour jusqu'à aujourd'hui, n'ont pas ménagé, ont été présents et ont été force de proposition. Il y a eu des débats contradictoires, on n'a pas toujours été d'accord, mais ce qu'on va vous présenter ce soir, c'est le fruit de l'intérêt général, du compromis, et puis du Laval obligé, vers lequel nous devons aller pour les années qui viennent. Ce projet, aussi, s'inscrit dans une convention signée avant les élections municipales, qui s'appelle « Cœur de ville ». Et je voudrais aussi remercier ce soir, évidemment, les différents signataires de cette convention « Cœur de ville ». Tout d'abord l'État, parce que sans les dotations de l'État aussi, ce projet ne pourrait pas voir le jour, les Chambres consulaires, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers, la Banque des territoires, et puis Cœur de Commerce, qui est aussi signataire de cette convention « Cœur de ville ». Je voudrais remercier aussi le Conseil des Sages, avec lequel nous travaillons sur certains aspects du projet. Voilà, et évidemment remercier les différents cabinets, qui depuis 2017, 2018, ont travaillé sur différents aspects autour de ce projet. Remercier également les associations, je pense notamment à Mayenne Nature Environnement, avec qui nous travaillons sur ce projet, et d'autres, Place aux piétons et d'autres associations qui sont importantes pour l'avenir et la vision qu'on doit avoir de cette place. Les remerciements étant faits, pourquoi une place du 11 novembre ? Pourquoi ce projet ? Certainement pas pour faire plaisir à une équipe municipale. Je le dis tout de suite. Je pense que si, et je le dis souvent avec Monsieur le Maire, si nous avons voulu passer un mandat tranquille, gérer tranquillement les dossiers, s'il y a un dossier qu'il ne fallait pas aborder, c'est bien le projet 11 novembre. Simplement ce projet, il était embarqué depuis 2017, 2018 et il y a une continuité, et il faut être courageux. Nos prédécesseurs l'étaient en le mettant sur le devant de la scène, nous avons poursuivi, parce qu'il est nécessaire, il est nécessaire.

Et lorsqu'on regarde aujourd'hui, ne serait-ce que la région des Pays de la Loire, quand on regarde les villes préfectures, est-ce que, quand on regarde Angers, quand on regarde Nantes, quand on regarde Le Mans, quand on regarde la Roche-sur-Yon, imagine-t-on, par exemple, la place de la République, retrouver un grand parking, qui était le cas il y a quelques années au Mans ? Imagine-t-on la place Napoléon à La Roche-sur-Yon, revenir en grand parking ? On a été sur le terrain avec Monsieur le Maire, et tant les citoyens, que les commerçants, que les élus, nous disent, oui, ça a été difficile, oui, ça a été des années compliquées, mais aujourd'hui, ce serait à refaire, il faudrait surtout le refaire. Et si on regarde la région des Pays-de-la-Loire, et bien la seule ville préfecture de cette région qui n'a pas fait sa mutation, qui n'a pas emporté ses défis, c'est la ville de Laval et nous avons pris du retard. Donc nous ne sommes pas en avance, nous sommes en retard en vous présentant ce projet, parce que nous sommes face à de grands défis. Le premier défi, il est environnemental, et l'été que nous venons de passer ne fait que confirmer. Nous sommes dans un dérèglement climatique, on ne peut pas dire que nous sommes à la veille, ça y est, nous sommes, et si on ne prépare pas notre ville à ce défi environnemental, nous allons vers de graves problèmes. Et le projet 11 novembre n'est qu'une vitrine de ce que nous devons faire sur l'ensemble de la ville, et sur l'ensemble de l'agglomération de Laval. Ce n'est pas uniquement la place du 11 novembre qui sera là pour dire « Ça y est, on a fait ce qu'il fallait faire sur ce dérèglement climatique ». Mais par contre, à travers ce projet, c'est inspirer nous, mais les équipes qui viendront derrière nous pour faire ce qu'il y a à faire dessus. C'est la place du végétal. Sans îlot de fraîcheur aujourd'hui, comment imagine-t-on passer les étés que nous venons de passer cette année ? La pluviométrie ? Cette place du 11 novembre a déjà connu des inondations, avec des préjudices importants pour les commerces lavallois. Si nous ne faisons rien, nous savons que dans les années qui viennent, ce ne sera plus ce niveau de pluviométrie que nous avons, ce sera multiplié par dix, par vingt, et que ce ne sera pas que le bas de la rue du Général de Gaulle qui risque d'être sous les eaux, mais qu'une grande partie de la rue du Général de Gaulle, et très certainement une grande partie de la place du 11 novembre et tous les commerces qui jouxtent cette place du 11 novembre. C'est les mobilités. Nous savons très bien que dans les années qui viennent, l'automobile telle que nous la connaissons est condamnée et que si nous n'opérons pas des changements en termes de moyens de transport, sur l'électrique, mais aussi sur les transports en commun, sur le vélo, sur évidemment la place du piéton dans la ville, nous allons droit à l'échec. Donc nous sommes contraints, pour ces défis environnementaux, de porter le projet 11 novembre. C'est aussi un défi économique. Si aujourd'hui le centre-ville commercial, et c'est le cabinet Lestoux qui nous l'a dit au démarrage de ce projet, le commerce à Laval se porte plutôt bien, avec un niveau de vacance de commerce relativement faible, si on se compare à d'autres villes. Cependant, si nous n'avons pas cette réflexion, que le centre-ville de Laval doit se réinventer, doit être beaucoup plus convivial, et où aller faire du shopping dans le centre de Laval, il y fait bon, pour le faire, là aussi, nous allons vers de graves soucis et vers un commerce qui est menacé. Le centre-ville de Laval, il faut l'intégrer comme un quartier de la ville, un quartier où on se loge, où on travaille et on consomme. Et le centre-ville, et c'est le troisième défi, et qui fait le lien avec l'économie, avec le commerce, c'est le bien-vivre ensemble. Le centre-ville de Laval est le quartier de la ville qui a perdu le plus d'habitants ces 10 dernières années, plus de 600 habitants. 60 % des personnes qui vivent en centre-ville vivent seules, c'est-à-dire qu'une grande partie des familles a déserté le centre-ville.

Ce sont des gens qui viennent de moins en moins consommer dans les commerces du centre-ville. Et donc dans notre projet, au-delà de ce qu'on va vous présenter ce soir, c'est une grande politique ambitieuse du logement que nous devons mener et que nous allons commencer, par déjà la friche du Val de Mayenne, puisque c'est une trentaine de logements que nous allons sortir de terre sur ce mandat. C'est l'ancienne clinique Saint-François, actuellement en Maison des syndicats, ex-CCAS, où j'ai bon espoir que nous sortions 60 à 70 logements, donc à peu près une centaine de logements dédiés à la famille sur ce mandat. C'est aussi une reconquête de toutes les nombreuses surfaces, au-dessus des commerces, rue de Gaulle, rue de la Paix, dans le Vieux Laval, qui sont aujourd'hui vides, qui étaient des logements et où, au fil des années, ces logements se sont vidés et sont restés parfois du stockage, parfois rien du tout, et on a des mètres carrés dans le centre-ville de Laval qu'il est, je dirais, obligé d'aller reconquérir pour aller chercher ces logements. Et donc il y aura un vrai travail à faire avec les propriétaires, ça c'est du travail sur du long terme, mais nous y travaillons parce que cette reconquête du logement est importante. Plus on va reloger dans le centre-ville, plus on aura de consommateurs dans le centre-ville et plus il fera bon vivre dans notre centre-ville. La convivialité, elle est importante. On sort de deux à trois années terribles. Le moral des Français et des Européens, de la planète, est en berne. On a une guerre à quelques milliers de kilomètres d'ici, on a un pouvoir d'achat qui est en berne et l'ensemble des Français, et donc des Lavallois n'est pas bon. Il y a un besoin de se retrouver, il y a un besoin de trouver du lien social et d'avoir dans notre cœur de ville un lieu où il fait bon vivre. Ça devrait être la place du 11 novembre, et quand on regarde la place du 11 novembre aujourd'hui, c'est 2 parkings, c'était un Monument aux Morts et c'était un jet d'eau. Le projet qu'on va vous présenter ce soir, c'est, s'il y avait un mot, c'est convivialité. Ce sera une place où il fera bon s'arrêter, où il fera bon rencontrer des amis, où il fera bon boire un café, où il fera bon, peut-être, d'avoir un tête-à-tête avec son conjoint sur un restaurant du bâtiment qu'on va vous présenter. Voilà, ce sont ces enjeux-là, ces trois enjeux qui nous ont motivés pour poursuivre le projet de nos prédécesseurs. Enjeu environnemental, enjeu économique et enjeu du bien vivre ensemble, avec du logement et avec de la convivialité. Voilà en quelques mots et évidemment, je reviendrai sur certains aspects, pourquoi nous portons ce projet 11 novembre, pourquoi nous sommes fiers de le porter et pourquoi nous sommes convaincus que ce projet est là pour un paquet d'années et qu'il servira les générations qui suivront derrière. Alors, on va rentrer maintenant dans le vif du sujet, vous présentez, on va commencer par ça, parce que c'est attendu, c'est un des derniers éléments qui n'a pas été dévoilé sur le projet 11 novembre, c'est cette halle gourmande. Cette halle gourmande, c'est ce bâtiment que nous allons construire sur la place du 11 novembre, et le conseil municipal a demandé à Laval Mayenne Aménagements de porter la construction et la gestion de cette halle gourmande. La question qui peut se poser, pourquoi une halle gourmande sur la place du 11 novembre ? Plusieurs réponses à cela. Tout d'abord, c'est la continuité économique que nous avons promise et qui est nécessaire entre la rive gauche et la rive droite, entre la rue de Gaulle et la rue de la Paix. Aujourd'hui, vous avez 8 voies de circulation, vous avez 2 parkings à traverser avant d'arriver sur le pont Aristide Briand, quand vous venez de la rue de Gaulle, ou à l'inverse, quand vous venez de la rue de la Paix, vous l'avez dans l'autre sens. Demain vous aurez une place où vous aurez cette halle gourmande qui sera, je vous l'ai dit, un lieu où on va y trouver différents usages. On y reviendra tout à l'heure avec Solange Bruneau, mais qui est nécessaire pour cette continuité, je dirais économique, entre les 2 rives de la ville. C'est aussi une nécessité environnementale.

C'est le succès de notre marché du samedi matin. Que nous disent les Lavallois ? C'est qu'ils veulent des circuits courts, qu'ils veulent des produits frais, tout près de chez eux, et qu'ils ne veulent plus prendre forcément leur voiture pour aller dans une grande surface le samedi après-midi, parce qu'ils estiment qu'ils ont peut-être autre chose à faire le samedi après-midi, et que quand on est dans le centre-ville et bien c'est important, quasiment sept jours sur sept, d'avoir des produits frais. Venez le dimanche matin, place du 11 novembre, c'est vide, c'est vierge, il ne se passe rien. Et bien demain, on pourra aller acheter ses légumes, on pourra aller faire son marché, se préparer, parce que le dimanche, on a le temps de préparer à manger pour sa famille, pour soi, et on ira vers les 10h chercher ces produits frais, on cuisinera et on se dira « Bon sang, qu'est-ce qu'elle est bien cette halle gourmande ». Voilà, je veux vous donner un peu envie, je fais un peu de teasing mais, ce n'est pas pour tout de suite Monsieur le Maire. On va passer au bâtiment de cette halle gourmande. Alors, le calendrier, y a eu la construction, la gestion, comme je l'ai dit, qui est confiée à Laval Mayenne Aménagements. C'est une délibération qui a été prise par le conseil municipal dans le cadre d'un traité de concession de travaux et de service public. Il y a eu un jury constitué d'élus, d'architectes, de représentants, de partenaires. On retrouve les différents remerciements que j'ai faits tout à l'heure, notamment tous les acteurs de « Cœur de ville », la Préfecture, la Banque des territoires, la Chambre de commerce, la Chambre des métiers, les commerçants, avec Cœur de commerce, le Conseil des sages et les différents services de la collectivité. Le 4 mars 2022, il y a eu une publication de la consultation ; le 22 avril 2022, il y a eu un premier jury qui s'est réuni et qui a conservé trois projets. Ces 3 projets ont été travaillés tout l'été et le 2 septembre, qui était un moment important, là aussi, avec beaucoup d'émotions, parce qu'il ne faut pas se planter sur le choix d'un bâtiment. Quand il est là, il est là et quand il est construit, il est là pour un paquet d'années, sur une place qui a beaucoup d'histoires, avec des bâtiments de type napoléoniens, ne serait-ce que l'Hôtel de ville, mais aussi l'ancienne poste, le centre municipal, le bâtiment de Méduane Habitat et puis les anciennes halles qui aujourd'hui, sont un bureau de poste et un restaurant. Et donc il fallait choisir un bâtiment qui s'inscrivait dans ce patrimoine, tout en tenant compte aussi du moment où on le choisit. Nous sommes en 2022, il faut que ce bâtiment soit contemporain. Il n'était pas question de répliquer l'Hôtel de ville. Et donc voilà, je vais vous présenter maintenant, j'ai fait le teasing, tout le monde attend avec impatience, voilà la première esquisse que je peux vous présenter. Nous sommes devant l'Hôtel de ville, nous ne sommes pas loin de là où est le jet d'eau actuellement. Et voilà ce qu'on verra du bas de la rue des Déportés. Voilà le bâtiment sur sa partie sud, avec, on le voit, l'empreinte, et je vais laisser tout à l'heure Ludivine Leduc, nous parler de toute la partie technique du bâtiment. On y trouve du bois, on y trouve du verre. C'est un bâtiment très transparent, très ouvert sur la place, qui ne masque pas les bâtiments actuels, tel qu'on le souhaitait, et qui s'inscrit dans le cocon végétal dans lequel on va vouloir inscrire cette place du 11 novembre. Vous y voyez aussi un escalier magistral, parce qu'il y a aussi une volonté de prendre un peu de la hauteur. La place du 11 novembre est le lieu où la rivière est la plus encaissée, je l'ai dit à plusieurs reprises, et que quand vous êtes sur la place du 11 novembre, vous ne voyez pas la rivière, ce qui est un petit peu dommage pour une rivière qui traverse en son sein sa ville. Et donc nous avons imaginé prendre de la hauteur. Il y aura une terrasse panoramique qui sera à usage d'un restaurant et d'un salon de thé, et qui permettra d'avoir une vue magnifique sur la Mayenne. Je vais vous montrer le deuxième aspect, donc vous voyez aussi qu'elle est, comme je le disais, dans un cocon végétal.

Le végétal va être très présent, on va y revenir avec Noémie Coquereau et Isabelle Eymon tout à l'heure, mais cette halle s'inscrit aussi pleinement dans le projet environnemental qu'on veut porter, et la vitrine qu'on veut porter pour la ville de Laval, pour l'ensemble des quartiers, parce que l'exigence qu'on a sur cette place du 11 novembre, nous l'aurons évidemment sur l'ensemble des quartiers, sur l'ensemble de la ville et que nous ne mettons pas tout sur le centre-ville, nous avons aussi de nombreux projets sur différents quartiers de la ville de Laval. L'autre perspective que je peux vous présenter, nous sommes au-dessus du pont Aristide Briand et nous avons l'Hôtel de ville en arrière-plan, la rue de Gaulle en arrière-plan, et nous voyons les différents usages. J'y reviendrai tout à l'heure, et nous y reviendrons à quelques-uns dessus. Mais vous voyez que ce bâtiment, donc, est sur l'emprise, là où était le Monument aux Morts pour une partie, et là où est actuellement le parking de la Médaille Militaire. Il est dans la perspective de l'allée de Cambrai, c'est-à-dire qu'on s'est basé sur les bâtiments de l'allée de Cambrai pour en mettre le pignon Est et à partir de là, nous sommes descendus vers la Mayenne. C'est le choix que nous avons fait, que nous avons travaillé avec les équipes et avec l'architecte. C'est un bâtiment, donc on revoit la terrasse panoramique dont je vous parlais tout à l'heure, on voit la toiture un peu plus, qui est relativement discrète par rapport au patrimoine qui est tout autour de cette place du 11 novembre. Et puis on voit que ce bâtiment aura à proximité un bassin d'eau. C'est, on y reviendra aussi tout à l'heure, un bassin d'eau qui est là pour montrer qu'à cet endroit, il y avait le cours de la rivière, la Mayenne, avant que l'homme ait décidé de dévier son cours, la rivière était là. Vous voyez le poids du végétal sur la place, nous y reviendrons tout à l'heure, vous voyez, alors il faut le savoir, mais vous voyez ici le bassin d'eau, on y reviendra tout à l'heure, qui est le long d'une noue végétale. Et qui est en face de l'Hôtel de ville. On voit aussi qu'il y a de la voirie, que la voiture n'est pas totalement effacée de cette place du 11 novembre, puisque nous avons la rue de Verdun qui est face à nous, le débouché de la rue Souchu Servinière qui est là. Et puis, si on était curieux, on voit ici un bus, on voit que la rue de Strasbourg aura désormais 2 quais pour les lignes principales de la ville, et que la rue de Strasbourg aura un usage partagé entre les transports en commun et le vélo, que le démarrage du quai André Pinçon aura le même usage, c'est-à-dire une voie partagée aux transports en commun et au vélo, que la rue de Verdun aura un usage dédié aux voitures, que venant du quai devant la Chambre de commerce, alors ça se voit à peine, mais vous avez une voie qui fera qu'on pourra déboucher sur cette voie ou sortir de la place du 11 novembre, mais on voit par contre qu'ici, j'y reviendrai tout à l'heure, la gare routière a disparu, que les 3 voies de circulation qui sont le long de la Mayenne ont disparu et qu'on va y retrouver quelque chose d'un peu plus ludique, un peu plus dédié, je dirais à l'enfant, je dévoilerai ça dans quelques slides. Le végétal, je vous en ai parlé, la continuité, la grande traversée napoléonienne, comme dirait Georges Poirier, entre la rue de Gaulle et la rue de la Paix, est ici et donc fait bien le lien, c'est-à-dire que quand demain nous serons piétons et qu'on voudra traverser, passer d'une rive à l'autre, très honnêtement, par rapport à la situation d'aujourd'hui, je dirais qu'il n'y a pas photo. Vous avez aussi les différentes diagonales qui dès le départ, nous ont animés, une diagonale qui part à l'angle actuel du bâtiment, Méduane Habitat ici, qui passera devant la halle et qui ira rejoindre le Vieux Laval, qui ira rejoindre le bas de la rue des Déportés, le parvis de l'Hôtel de ville et puis la rue Souchu Servinière avec ses remparts, parce qu'il faut qu'on fasse le lien entre la vieille ville et la ville moderne.

Et puis, une autre diagonale, qui est intervenue en cours de projet, qui est ici, qui fera le lien entre le bâtiment, la place du 11 novembre, et puis ce nouveau square qu'on va vous dévoiler tout à l'heure, qui permettra aussi de passer d'un espace à l'autre de façon évidemment le plus sécurisé possible, puisqu'il y aura quand même cette double voie ici dédiée à la voiture. Et puis on ne le voit pas ici, il y a le pont Aristide Briand, mais Geoffrey Begon va revenir tout à l'heure sur le plan de circulation. Voilà en quelques mots, je pourrais vous en parler toute la nuit, parce que c'est la passion, le projet. Je vais laisser peut-être la parole à Ludivine, pour nous évoquer la partie technique du bâtiment.

Ludivine Leduc : *Merci Bruno. Donc oui, nous avons exprimé déjà il y a quelque temps notre volonté, que le projet soit réalisé dans une démarche environnementale exemplaire. Donc notre gestionnaire, LMA, a aussi pour objectif de concevoir un bâtiment totem qui pourra s'inscrire dans le temps et aussi laisser son empreinte, l'empreinte d'une époque de transition en limitant au maximum les coûts, les contraintes de gestion du bâtiment. On a aussi voté récemment la charte de l'urbanisme durable, donc on souhaite l'appliquer à nos propres projets. Donc c'est pour ça que ce bâtiment, il se veut au maximum exemplaire, sobre. Donc l'architecte aussi, qui a travaillé sur le projet, Bruno Bertier ne l'a pas évoqué, donc c'est le cabinet Sabh, donc l'agence de Bruno Huet. Donc on doit encore affiner beaucoup de choses au niveau de ce projet-là, parce qu'on est que dans la phase esquisse, mais on fait aussi poser quelques principes. Donc déjà, on veut une construction écoresponsable, donc les matériaux retenus rechercheront un faible impact carbone, tout en respectant l'adéquation financière. On cherche à atteindre, avec des produits de construction biosourcés, le premier niveau du label Bâtiment Biosourcé, c'est pour ça qu'en systèmes de construction, on utilisera beaucoup de murs à ossature bois, des lames bois en façade du bâtiment, une charpente bois. Le bois sera aussi utilisé en intérieur pour avoir un environnement très chaleureux. Ensuite, on a une optimisation de la dépense énergétique globale du bâtiment. On veut une conception thermique du bâtiment, en lui-même, avec une performance et une pertinence au niveau des installations techniques, pour que la dépense énergétique soit vraiment la plus faible possible. On veut aussi beaucoup de confort et de la qualité de vie, que ce soit du thermique, de l'acoustique ou du visuel. L'équipe de l'architecte qui a été retenu au sein de l'agence, un bureau d'études thermiques, techniques et acoustiques, ce qui nous garantit un confort acoustique en intérieur, et aussi, la préservation du voisinage en extérieur, donc en cas d'événement à l'intérieur des halles, le bruit extérieur sera très limité. On a un travail aussi spécifique, qui sera réalisé sur le confort d'été et le confort d'hiver. Vous pouvez voir qu'il y avait beaucoup de vitrages sur les façades, on a un ensoleillement qui sera réduit par la dimension, en fait du auvent, qui reviendra vraiment beaucoup sur la façade sud. On peut le voir sur la première vue en plan ou du rez-de-chaussée. Vous avez un trait en fait qui se dégage jusqu'en bas de l'image, et c'est l'emprise du auvent. L'architecte a proposé un dispositif de chauffage qui nous permet de récupérer la chaleur émise par les appareils de cuisson des stands du Food-Lab, et un système de récupération aussi de refroidissement dû aux chambres froides, donc qui nous permettra de gérer aussi tout le thermique du bâtiment. Et enfin, pour une technicité raisonnée du projet donc, qui va dans le sens de notre approche, la vision de la ville, vraiment une approche sobre et économe au niveau donc de l'exploitation du bâtiment, de l'entretien, de la maintenance, les matériaux proposés privilégieront aussi la pérennité et la facilité d'entretien. Voilà, je pense avoir fait le tour.*

Solange Bruneau : *Merci, Monsieur Bertier. Moi, je ne serai pas aussi prolix que vous. Donc je vais rapidement vous présenter donc la composition de cette halle gourmande. Elle sera donc constituée d'une douzaine de stands, des commerçants et traiteurs en rez-de-chaussée. Les commerçants des halles actuelles seront bien sûr prioritaires pour intégrer les cellules commerciales, et il y aura également un appel à candidatures qui sera mis en place pour l'obtention d'un module. Concernant les loyers, ceux-ci seront minorés pendant les deux premières années, tant pour les commerçants de la partie halle, que pour le restaurant et le salon de thé qui seront donc eux, à l'étage. Alors, comme vous pouvez le voir sur la partie plan prévisionnel du rez-de-chaussée, la halle sera organisée autour d'un espace que j'appellerai dégustation, que l'on appelle le « food court », et les stands commerciaux donc, seront proposés sous deux formes, soit en îlot de forme carrée, soit en îlot de forme linéaire. Ils seront également modulaires, afin de pouvoir évoluer dans le temps, ça c'est aussi une chose qu'on avait demandée aux architectes de bien travailler. Et on s'aperçoit qu'avec ce « food court », les usagers pourront déguster les produits achetés sur place et ça permettra également aussi de favoriser les circuits courts. Certains stands commerciaux seront positionnés en façade, avec une ouverture vers l'extérieur afin de proposer des ventes sous forme de drives piétonniers ou de vitrines. Voilà toute cette première partie. Alors, concernant l'étage, alors, au rez-de-chaussée, oui je l'avais mis un peu en conclusion. Après, concernant donc la conciergerie sur la rue de Strasbourg. Il y aura une conciergerie réfrigérée, il y aura des parties techniques donc pour les commerçants, qui seront situées le long de la rue de Strasbourg, mais on s'attache à faire en sorte que surtout cette conciergerie et ces parties techniques ne viennent aucunement altérer la façade de la halle et on va travailler également la végétalisation au niveau de la rue de Strasbourg sur cette façade. Il y avait autre chose que tu voulais rajouter, Bruno ? non ?*

Bruno Bertier : *Au rez-de-chaussée, on a le démarrage du salon de thé et du restaurant, qui sont là.*

Solange Bruneau : *Oui, enfin l'entrée, oui, et après donc on accède à l'étage. On y accède donc par deux moyens, soit par un ascenseur, ou soit par l'extérieur, donc par l'escalier magistral, l'escalier qui nous a d'ailleurs beaucoup séduits, parce que pour nous, c'était vraiment un lien de vie entre la place, les habitants et tout ce qui va se passer au sein de la halle. Donc, à l'étage, on a un restaurant, donc sur la terrasse surplombant le bassin d'eau, le salon de thé au niveau du « rooftop ». Ce qu'il faut bien voir aussi, c'est qu'on a cherché à ce que l'on puisse entrer et circuler de façon assez conséquente, dans cette halle, donc c'est pour ça qu'on a prévu plusieurs entrées pour des usages différents. Donc, au sein de cette construction, il y aura deux entrées, ouest et sud, et également à l'est avec une façade sur l'espace public et la rivière. Voilà.*

Bruno Bertier : *Merci Solange, la halle est conçue pour pouvoir cloisonner. C'est-à-dire que les horaires entre la halle gourmande et la partie restaurant et salon de thé ne seront pas les mêmes, on pourra fermer certains usages et en laisser d'autres ouverts, ce qui est très, très important parce que ce ne sera pas tout à fait le même rythme. Reste peut-être ici, vous vous posez la question, c'est un projet de « food Lab », c'est-à-dire apprendre à cuisiner. C'est un projet qu'on travaille, avec la Chambre des métiers, ce n'est pas totalement arrêté, mais c'est dans le projet initial et il est ici sur le plan. Sur la conciergerie réfrigérée, ça, c'était une forte demande. Il y a des Lavallois qui finissent tard le soir et qui sortent du travail, il est 21 heures, 22 heures, et ça fera un petit moment que la halle sera fermée au public. Et bien ils auront commandé leurs produits frais, ils pourront venir les chercher dans cette conciergerie réfrigérée, et leur panier gourmand sera là pour les attendre à toute heure et à tout moment de la journée. Voilà. Vous dire également que dans les usages commerciaux, juste en face, on y reviendra tout à l'heure, mais vous avez une terrasse qui va surplomber le bassin d'eau, et cette terrasse sera aussi dédiée à un des commerces pour accueillir du public. Voilà en quelques lignes, les usages de la halle. Les espaces publics, je vais aller rapidement, parce que je les ai présenté, au fur et à mesure tout à l'heure, j'ai donné beaucoup d'éléments. Vous avez la halle gourmande, je n'y reviendrais pas, qui est ici. Vous avez la terrasse suspendue, je viens de vous en parler, qui est ici, qui sera au-dessus du bassin d'eau et qui sera face à un écrin végétal et face à la Mayenne, et qui sera en lien direct avec la halle qui est ici. L'espace couvert ouvert de la halle, c'est ce auvent, qu'on a voulu en extérieur du bâtiment, qui sera là pour accueillir des manifestations culturelles, associatives, plutôt que de voir parfois des barnums autour du jet d'eau, qui sont faits parfois de bric et de broc. On est en Mayenne, il peut arriver de temps en temps qu'il pleuve, ou qu'il fasse un petit peu trop chaud, et bien ce grand auvent il sera là pour aussi accueillir des manifestations devant le bâtiment, un peu à l'abri des intempéries. Les jardins de pluie, on y reviendra tout à l'heure avec Isabelle Eymon et Noémie Coquereau. Les jardins de pluie, ce sont des bassins d'orage qui vont être là aussi pour capter de l'eau et travailler la pluviométrie dont je vous ai parlée tout à l'heure, mais nous y reviendrons tout à l'heure. Je n'y vais pas plus loin. Le bassin écologique, j'en parlais, il est ici, il est là pour rappeler la rivière comme je disais tout à l'heure, mais surtout aussi avec un enjeu très fort sur la biodiversité. On y reviendra tout à l'heure également. Le tapis vert, qui est la continuité entre les deux rives, il est ici, il fait le lien entre le pont Aristide Briand et la rue de Gaulle. Le fil d'eau qui est ici face à l'Hôtel de ville, tel qu'on l'avait quasiment présenté dès les élections municipales, avec, au plus près de l'Hôtel de ville, une fontaine sèche, qui sera ici. Donc, quand elle fonctionne, il y a des jets d'eau, quand elle ne fonctionne pas, on peut marcher en toute quiétude sur la place. L'espace enfant, je vais aller directement sur ..., Peut-être avant montrer simplement sur les transports en commun, mais on y reviendra aussi tout à l'heure, les deux quais de bus dont je vous parlais tout à l'heure de la rue de Strasbourg, qui sont une nouveauté, qui n'existaient pas aujourd'hui. Les quais de bus actuels devant le Crédit Agricole, et des arrêts de bus ici, devant la Chambre de commerce, sur les deux voies, puisque la voirie sera contrainte uniquement sur cette partie-là, il n'y a plus de voirie sur la partie qu'on connaît aujourd'hui. Si on veut faire un focus, justement sur ce nouveau square, qu'on appelle dans l'instant le triangle de Verdun, mais il va falloir qu'on lui trouve un autre nom, Voilà, j'y viens. Donc ce triangle de Verdun, aujourd'hui, vous avez une gare routière et vous avez trois voies de circulation qui longent la rivière.*

Tout cela sera complètement désimperméabilisé. Évidemment, les arbres existants vont être maintenus, on va même renforcer le végétal, on va même le renforcer le long, pour évidemment, créer une protection naturelle, pour les enfants qui seront dans ce square et évidemment pour les parents qui seront avec eux, qui les accompagneront en toute quiétude. On peut jouer dans ce square, donc évidemment le végétal sera tout au long de ce square. La balade urbaine que nous avons promise aux Lavallois, qui est là, qui est en plus de cette rupture du halage qu'on connaît, puisqu'entre le viaduc et Avesnières, aujourd'hui, le halage dans la partie ville n'existe plus, un peu plus sur la partie Avesnières, pour être quand même honnête, mais en tout cas sur la partie centre, elle n'existe plus. Donc vous avez ici un morceau de la balade urbaine, qui sera le long de la rivière, pour faire son jogging, pour faire du vélo, pour tout simplement marcher le long de la rivière. Des usages dédiés à l'enfant. C'est ici qu'on retrouvera le manège, qui aujourd'hui est à côté du jet d'eau, et on travaille avec Bruno Flécharde et le monde de la culture pour trouver aussi, et faire le lien entre culture et enfants. Un autre usage, il est un peu tôt pour vous en parler, mais si les projets aboutissent, je serais très heureux, mais voilà, c'est un square qui est dédié surtout aux enfants, face à la rivière, avec une vue imprenable sur nos châteaux, sur un patrimoine et où on pourra, en toute quiétude, prendre du temps pour lire, pour s'aérer et profiter des berges de la Mayenne. Vous avez ici quelques éléments qui pourraient être ce square. Je laisse la parole à ...

M. le Maire : *C'est Ludivine Leduc qui reprend. On essaie d'être concis pour faire place aux échanges aussi.*

Ludivine Leduc : *Merci Bruno, merci Monsieur le Maire. Donc moi, je vais vous parler du mobilier urbain. Donc déjà, il faut savoir que pour le mobilier urbain, on a eu une concertation, donc au sein de l'équipe on a fait un sondage en fait. On a repéré plusieurs mobiliers et chacun a pu donner son avis. Le mobilier urbain qui a été retenu, donc tout n'est pas encore fixé, parce qu'on n'a pas été assez loin dans les échanges, mais le mobilier, donc, c'est un mobilier sobre, confortable qui répond à l'esprit d'une place naturelle et apaisée. Donc, c'est le bois qui a été choisi, comme vous pouvez l'observer sur la slide, pour des couleurs naturelles et pour la beauté aussi du bois, et au rappel au bâtiment évidemment, puisque le bâtiment sera composé, en majorité, de bois. Pour les revêtements de sol, donc on a ciblé à ce jour la pierre naturelle et le béton décoratif, puisqu'on a des contraintes budgétaires, bien évidemment, on est obligé de varier. À ce stade donc, notre objectif aussi, c'est d'avoir une place la plus plane possible avec des jeux de revêtement de sol pour délimiter les différents espaces. Au niveau du choix, donc des revêtements, pour assurer le confort de déplacement pour tous, à l'initiative de Geoffrey Begon, adjoint aux voiries et en lien aussi avec le Conseil des piétons, ils vont être sollicités pour associer tout ce qui est handicap visuel, moteur, afin que la place, en fait, elle soit le plus accessible possible pour toutes les personnes à mobilité réduite, en situation de handicap ou juste les personnes vieillissantes. Voilà. L'objectif aussi, c'est de limiter l'albédo. L'albédo, c'est la quantité de lumière qui est réfléchiée par le sol et qui peut parfois éblouir. On peut avoir des problèmes dès que le revêtement de sol est trop clair, trop brillant. Donc c'est aussi pour ça qu'on voulait limiter cet impact-là, limiter l'impact carbone, bien évidemment. Voilà, je crois que j'ai fait la synthèse de la présentation.*

M. le Maire : *Merci. On passe à la place de la nature sur cette place du 11 novembre qui sera fortement désimperméabilisée, donc c'est Isabelle Eymon et Noémie Coquereau qui vont nous en parler.*

Isabelle Eymon : *Merci Monsieur le Maire. Donc la place de la nature sur cet espace est d'abord liée à l'eau, la présence de l'eau qui nous paraît primordiale c'est un élément vital, et nous l'aurons sous les yeux. C'est évidemment un lien avec la Mayenne et donc cet espace-là était l'ancien lit de la Mayenne, avant qu'elle ne soit canalisée. Et donc sur cette présence de l'eau, trois éléments sont importants. Le premier, le bassin écologique, que vous voyez en haut à droite, je ne sais pas où est le pointeur, voilà, que vous voyez assez important, que vous devinez sous le rectangle. Il fait à vue d'œil à peu près un tiers de la halle, donc c'est une dimension déjà conséquente, une profondeur qui est de l'ordre de 80 cm, si possible un mètre, donc très végétalisé, de façon à ce qu'on ait un espace de vie pour la faune et la flore. Le deuxième élément, effectivement, le fil d'eau, donc que vous pointez là, qui aura, vous avez l'image d'ambiance qui vous donne une idée de ce que ça représente, très peu de profondeur, qui voudra y patauger, je pense, pourra flaque. Et donc voilà, je pense que la fonction ludique sera assez vite conquise par les enfants et ceux dont l'âme d'enfant restera vivante. Ce fil d'eau, vous voyez a été coupé, Noémie en parlera tout à l'heure, nous avons un arbre sur le chemin et donc le fil d'eau s'est arrêté et l'arbre sera là. Et du coup de l'autre côté, voilà le troisième élément pour cette présence de l'eau importante, cette fontaine sèche. Le terme est paradoxal puisque, si elle n'est pas en fonctionnement, on pourra passer dessus, comme sur un dallage ordinaire et à d'autres moments, en fait, on aura des jets d'eau qui jailliront de cet espace-là. C'est évidemment une source de fraîcheur, d'agrément, c'est un écho à la place du jet d'eau, aux jets d'eau que nous avons dans la Mayenne, qui sont installés en dessous du pont Aristide Briand. Et bien évidemment, là encore, c'est extrêmement ludique, quand ça n'est pas simplement l'apaisement pour l'œil et l'oreille que d'entendre ce bruit de l'eau. Donc voilà pour la présence de l'eau, je dirais qui mouille. Et puis, si on passe à la diapositive suivante, on a la question de la gestion de l'eau, qui mouille aussi, et celle qu'on arrive à évacuer. La place, vous le savez, ça a été évoqué tout à l'heure, est une zone où il peut y avoir des inondations et ça, au contraire, cette eau-là, on aimerait l'évacuer en sous-sol, qu'elle s'infilte et donc on a travaillé avec les bureaux d'études, les services ont travaillé sur l'altimétrie de la place. Vous aurez, en fait, des pentes qui éloigneront, donc on va décaisser de manière importante, là encore de plusieurs dizaines de centimètres, 40, 50 à certains endroits, 70 à 1 mètre à d'autres. Donc on aura un niveau de place qui ne sera pas du tout le même et on en profitera pour réorienter les pentes de façon, au sud à écarter l'eau de la halle, et elle viendra dans le tapis vert que vous avez, le grand rectangle vert qui est là, qui sera planté, qui sera en herbe, qui servira à la perspective et qui en même temps, aura une fonction d'absorption de cette eau qui ruissellera vers ce tapis vert qui sera légèrement creusé. De l'autre côté, l'eau viendra aussi vers ce tapis vert, et après, le fil d'eau redescendra vers les noues qui sont en dessous. Donc là aussi, ce sera une longueur végétalisée et l'eau pourra s'infiltrer à ce niveau-là. Ce qui nous paraît important, c'est que le fil d'eau et ces espaces qui seront enherbés soient proches les uns des autres, en continuité, au contact les uns des autres, là encore pour favoriser la vie de la petite faune qui s'installera assez spontanément, à partir du moment où on lui préservera, on lui apportera un espace de vie propice.*

Et puis, vous voyez deux autres espaces qui sont pointés là, qu'on va appeler des jardins de pluie, et donc là nous aurons aussi des lignes de pente qui ramèneront l'eau, donc celle qui arrive de la rue du Général de Gaulle et celle qui peut ruisseler sur la place, et l'eau ira vers ces zones-là et pourra s'infiltrer. Noémie parlera de la végétation. Je vous ai parlé d'altimétrie, du fait qu'on a voulu conserver les arbres. On a modifié l'altimétrie initialement prévue, et du coup du côté de la halle, ce sera, sur cette partie ouest, l'eau ira vers la halle un petit peu et du coup on a prévu une grille qui permettra à l'eau de s'engouffrer, sans toucher la halle. Donc voilà cette question de la gestion de l'eau. À la fois la présence de l'eau et la gestion de l'eau. Ça a été une question extrêmement importante, primordiale pour l'aménagement de l'espace végétalisé. Je vais passer la parole à Noémie.

M. le Maire : *Noémie Coquereau, concernant la place du végétal et notamment des arbres.*

Noémie Coquereau : *Merci. Donc, comme dit précédemment, l'objectif de l'aménagement de la place du 11 novembre, elle est de rendre aux usagers une place végétalisée et piétonne qui réponde aux enjeux futurs. Donc aujourd'hui, seules les voitures profitent des îlots arborés qu'on a sur la place. Demain, l'idée c'est que tous les Lavallois et Lavalloises puissent profiter d'une ambiance apaisée et naturelle. Je voulais remercier, Bruno l'a fait, mais je voulais vraiment remercier l'ensemble des services et mes collègues élus pour ce travail, en partenariat notamment avec des organismes comme le Centre d'initiation à la nature et puis Mayenne Nature Environnement, parce que ce travail commun, il a permis vraiment une évolution positive du projet initial. Ainsi, les deux alignements de platanes, donc actuellement sur le parking, en continuité du Cours de la Résistance, seront conservés et de même le long de la Mayenne, entre le quai André Pinçon et le triangle de Verdun. Les alignements d'arbres existants seront maintenus et renforcés. Donc ils permettront, comme Bruno Bertier l'a dit, de renforcer aussi le cheminement et la coulée verte entre le viaduc et Avesnières. La création des nouveaux espaces végétalisés et des nouveaux alignements arborés et arbustifs permettra de passer de 3 % d'espaces de pleine terre aujourd'hui, à un quart de la place. Ces îlots de fraîcheur créés et la diversification des espèces végétales sélectionnées permettront une circulation apaisée sur la place, en tout temps, et de répondre aux enjeux, aux aléas futurs auxquels on peut être confronté. Dès la livraison de la place, des arbres de grande taille seront plantés pour préserver et renforcer justement ces îlots de fraîcheur et ces zones d'ombrage, pour qu'immédiatement, on ait des îlots et puis une place agréable à vivre. Chacun de ces espaces sera traité suivant une ambiance qui lui sera propre : ludique pour le triangle de Verdun, de convivialité ou de pause autour de la halle et du bassin d'eau, ou encore de promenade le long de la Mayenne. Sur la diapositive suivante, on peut voir donc des photos et des perspectives crayonnées, qui donnent l'ambiance future de la place. Donc sur les photos, vous pouvez observer donc des exemples de jardinières futures qui orneront la place. Donc, comme le disait Isabelle Eymon précédemment, pour une meilleure gestion de l'eau, l'altimétrie de la place évolue ainsi, pour conserver un maximum d'arbres sans compromettre l'écoulement futur des eaux, la mise en œuvre de ces jardinières sera réalisée, alors notamment pour un des alignements de platanes le long du Cours de la Résistance, et puis pour les deux érables rouges qu'on a actuellement sur la place. Ces jardinières, elles serviront aussi donc de mobilier urbain.*

En fait, l'idée c'est qu'elles s'intègrent vraiment et qu'on puisse s'en servir et les exploiter. Sur les perspectives crayonnées en haut, on peut voir l'ambiance au niveau du futur jardin de pluie près de la halle. Donc on voit justement la jardinière en fait, le long de la route, qui permettra aux platanes d'être conservés, et en bas, la pergola suspendue au-dessus du bassin d'eau, qui voilà, qui pourra être apprécié de tous et de toutes. Sur la diapo suivante, on voulait aborder la palette végétale. Donc elle a été travaillée pour répondre à plusieurs enjeux. Tout d'abord, les enjeux climatiques, parce que les espèces végétales qui vont être sélectionnées, elles ont été choisies pour affronter les futures sécheresses auxquelles nous pourrions être confrontés, comme nous l'avons été cet été. De même, les futures plantations seront réalisées dans des fosses communes et adaptées pour permettre une meilleure résistance des végétaux. Pour répondre ensuite à des enjeux de santé, les espèces qui vont être choisies, l'idée, c'est qu'elles soient choisies pour leur qualité de captation des polluants atmosphériques. Les espèces sélectionnées aussi, permettront de répondre aux besoins de la biodiversité locale, tant en termes d'habitat, de nourriture ou en étalant les floraisons, par exemple, au fil des saisons. Et enfin, elles vont être sélectionnées pour leur qualité esthétique, afin de permettre à chacun des usagers d'apprécier l'évolution de la place au fil des saisons. Donc cette palette végétale, elle n'est pas encore totalement fixée, et elle fera l'objet encore de discussions avec le CIN, comme je vous le disais, ou avec des associations comme Mayenne Nature Environnement, pour une expertise croisée sur ce sujet. Merci.

M. le Maire : *Merci pour ces éléments, et préciser que les replantations d'arbres, sont des arbres de haut jet, qu'on a eu l'occasion, déjà, de voir en pépinière, qui assureront aussi l'ombre nécessaire en période de sécheresse. On passe aux mobilités, donc c'est Geoffrey Begon qui va nous présenter, là aussi succinctement. On a beaucoup de choses à vous dire, vous voyez que c'est un projet complexe, qui pose beaucoup de questions, et là on vous apporte énormément d'informations. Geoffrey Begon, c'est parti.*

Geoffrey Begon : *Merci Monsieur le Maire. Bonsoir chers collègues, bonsoir à tous. Donc, comme cela a été déjà rappelé, dans son propos liminaire par Bruno Bertier, le changement de circulation autour de la place est une problématique qui s'impose à nous, parce que c'est un enjeu environnemental considérable. Nous sommes dans l'obligation, comme toutes les collectivités qui le font où l'ont déjà fait, de diminuer la place de la voiture quand c'est nécessaire, pour faire ce qu'on appelle le report modal, c'est-à-dire faire en sorte que l'utilisateur de la voiture individuelle aille, quand, il le peut, vers les transports en commun, vers les modes de déplacements individuels que sont le vélo, la trottinette ou autres engins. C'est nécessaire parce qu'il y a le réchauffement climatique qui nous guette et qu'il faut à un moment arrêter l'engrenage. C'est nécessaire parce que la voiture consomme énormément d'espace public, une place de stationnement, c'est à peu près 12,5 m². On ne peut pas continuer à densifier les villes et à user de la voiture comme on le fait maintenant. L'emprise sur le sol est beaucoup trop importante et si on veut revégétaliser, on veut réhabiliter nos villes, ça, ça ne fonctionne tout simplement pas. C'est important aussi pour des enjeux sanitaires, la lutte contre la sédentarité, la lutte contre la pollution, donc repenser les mobilités, ça s'impose à nous.*

La bonne nouvelle, c'est que les villes qui l'ont fait, et ça a été dit aussi par Bruno Bertier en introduction, mais il faut le rappeler, ce sont des villes dont le centre-ville est devenu beaucoup plus attractif, beaucoup plus intéressant et ça a profité de manière forte à l'attractivité, au rayonnement de la ville et évidemment à son commerce. Modifier les circulations, on aurait pu attendre la fin de mandat pour le faire. On ne le fait pas pour deux raisons. La première, c'est que nous voulons être au rendez-vous de nos responsabilités et donc ne pas confier au mandat suivant le soin d'avoir à gérer toutes les problématiques qui vont être liées à ces changements de circulation, parce qu'il va y en avoir des problématiques. Il va y avoir des reports de circulation problématiques et donc tout cela, il va falloir le gérer et nous le gérerons. Et d'autre part, parce que les travaux, notamment les fouilles archéologiques et les travaux sur les réseaux, qui vont commencer dès janvier 2023, vont consommer de l'espace public et vont nous obliger dès très bientôt à réduire le nombre de places, de réduire le nombre de voies, de sorte qu'il est très largement préférable d'anticiper le futur plan de circulation, pour fluidifier la circulation autour de la place dès à présent. On a aujourd'hui quelque 10 000 véhicules par jour qui tournent autour de la place, on ne peut pas laisser les circulations dans leur schéma actuel sans créer de l'engorgement de manière incommensurable. Donc le choix qui a été fait, c'est d'aller vers un plan de circulation transitoire. Transitoire, ça signifie que ce n'est pas une expérimentation, c'est la préfiguration du plan de circulation telle qu'elle sera, avec toutefois quelques amendements qui en allègent les difficultés, on peut peut-être passer aux slides suivantes, qui en allègent les difficultés, pour des problématiques commerciales notamment. Rappeler le cadre général. On va vers plus de mobilités douces, ça ne veut pas dire qu'on enlève complètement la voiture, évidemment, simplement, on va la décentrer et ça, c'est la politique qui est menée depuis le début du mandat et qui va continuer de se mener. Rappeler, donc, que nous avons déjà mis en place des bus gratuits les week-ends au niveau de l'agglomération, qu'on propose également des locations attractives en libre-service, les VELITUL, donc les vélos en libre-service, les VELA, les locations de longue durée de vélos, les trottinettes électriques. Et puis il y a la mise en place des voies partagées, bus, vélo. On voit que ça commence très largement à porter ses fruits. Ce soir, on avait du mal à garer son vélo autour de la place. Il va falloir qu'on améliore ça, mais en tout cas-là, la hausse du nombre de cyclistes est vraiment extrêmement sensible, et la politique sur les bus, le week-end, fonctionne également très bien. Pour autant, on garde plus de 1600 places de parking en centre-ville, avec un nouveau parking, donc, qui va s'installer à Jean Macé, rue Britais, ce parking de 120 places, en stationnement zone bleue, c'est-à-dire qu'il sera gratuit, voilà, simplement il y aura une obligation de rotation au bout de 4h et qui, du coup, servira conjointement le conservatoire et les usagers du centre-ville. Et pour mieux servir les usagers du centre-ville, il sera accompagné dès très bientôt d'une navette gratuite qui redescendra vers le centre. Et puis, il reste également 1 100 places de stationnement sur la voirie. À partir de 2025, on va aller vers plus de place aux transports en commun puisque dès les nouvelles délégations de service public, on aura des moyens renforcés pour faire en sorte que les lignes, aujourd'hui appelées A et B, donc les plus structurantes de notre réseau, viennent se rendre directement sur la place, comme sur les quais qu'indiquait Bruno Bertier tout à l'heure, avec cette idée que ces lignes de bus seront installées dans des voies dédiées. Donc tout le cheminement qui est aujourd'hui extrêmement compliqué autour de la place centrale va être très grandement facilité pour assurer une vitesse commerciale et une régularité beaucoup plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Enfin deux parkings seront rénovés et redimensionnés, le contrat a été passé avec LMA pour les premières études. Ce sont les parkings dits « Théâtre » et « Charles de Gaulle », parce que pour l'instant, ils sont utilisés qu'à la moitié de leur capacité. On peut passer à la diapositive suivante, donc qui montre le cheminement futur. Donc ce cheminement transitoire pour les voitures, donc de façon linéaire, pour simplifier la lisibilité du document on n'a pas parlé ici des bus et des vélos, mais comme je le disais, le trajet du bus reste inchangé autour de la place et même grandement facilité puisqu'il y aura des voies dédiées. Quant à la place du vélo, on s'est interrogé si on le faisait passer sur la place ou si on lui créait des pistes cyclables. La première solution a été écartée, parce qu'on voulait que la place soit véritablement apaisée, dédiée aux piétons. La seconde possibilité de la piste cyclable a été abandonnée, parce qu'on ne pouvait pas trouver de prolongement à ces pistes, donc ça ne servait pas à grand-chose de créer des petits morceaux de pistes qui ne renvoyaient à rien, et puis parce que la piste cyclable n'a de sens que sur de longs linéaires. Dès lors qu'elle va être traversée par des tas de carrefours, le cycliste ne serait pas plus en sécurité. Donc le choix qui a été retenu, ça sera que le vélo s'insère dans les voies de bus-vélo. Donc pour le vélo également, il n'y a pas de limitation de ces mouvements, et même au contraire, il sera beaucoup plus en sécurité qu'actuellement dans la circulation automobile. Simplement, il y aura des bandes cyclables qui lui permettront de remonter notamment le quai Béatrix de Gavre et qui également lui permettront d'accéder jusqu'au bas de la rue Crossardière, prolongeant l'existant. Donc le plan de circulation qui va être mis en œuvre à partir du 7 novembre est le suivant. Les modifications importantes, si on va de la gauche à la droite de la carte, c'est la mise en impasse de la rue du Dauphin, donc elle ne sera plus utilisable comme coupe-circuit, ce qui est déjà assez dangereux et ce qui aurait été bien plus dans le futur plan de circulation, parce qu'il y avait des risques de report très importants. L'autre modification, c'est qu'on ne pourra plus accéder à la rue des Déportés directement en traversant la place. Le seul accès à la rue des Déportés, ce sera donc le tourner à droite en descendant la rue Souchu Servinière. Les voitures pourront continuer pour l'instant, c'est cette flèche rouge et verte, à aller vers la rue de Verdun, donc la voie qui est au sud de la place. Elles emprunteront ensuite le pont Aristide Briand en sens unique, elles ne pourront pas le remonter depuis la rue de la Paix. Elles emprunteront ensuite le quai Béatrix de Gavre, en sens unique également, de sorte qu'on crée un grand rond-point, quand on avait autrefois un petit rond-point autour de la place du 11 novembre. Aménagement important qui ne correspond pas au plan à terme, mais qui nous a semblé judicieux suite au dialogue entretenu entre Monsieur Bertier et les commerçants. On va créer ce qui est une boucle dédiée au stationnement. Donc, quand vous aurez remonté le pont de l'Europe, si vous prenez à gauche, vous aurez à disposition le parking dit « Gambetta », et plus loin, si vous continuez cette boucle de stationnement, en empruntant la rue de Strasbourg, qui ne sera plus empruntable que par là, vous rejoignez le parking dit « Boston ». Ce sont au total 170 places de stationnement qui sont aujourd'hui très massivement sous-utilisées, c'est-à-dire que la solution n'est pas seulement de créer de nouvelles places de stationnement, pour le stationnement, c'est de bien utiliser les existants tout de suite. On a 2 à 3 voitures par place, par jour, sur ces parkings et demain, ça sera 6 ou 7. C'est le turn-over qu'on a à peu près sur la place du 11 novembre et ça accueille à peu près toutes les voitures qui étaient aujourd'hui stationnées sur la place du 11 novembre. Voilà pour cette diapositive. Voilà donc l'accès à la place de la Trémoille est figuré ici, avec un focus donc par la rue Souchu Servinière et par les accès qui étaient habituels depuis le sud.

On peut avancer. Et donc voilà, rappeler l'offre de stationnement qui sera mis à disposition dans le futur plan, avec les parkings que j'indiquais tout à l'heure, qui seront en rénovation, qu'on voit avec les traits orange, pour qu'ils atteignent leur pleine capacité. Et le nouveau parking Jean Macé, donc on le voit en orange au nord, qui sera complété, je ne l'ai pas précisé tout à l'heure, donc c'est 120 places de parking en zone bleue et la rue Jean Macé elle-même sera passée en zone bleue, de sorte que ça fera une poche de stationnement d'une 150^{aine} de places, donc les usagers qui seront ramenés vers le centre-ville, au moyen d'une navette. Voilà, je pense avoir fait le tour.

M. le Maire : *Il y a le parking place des Acacias qui sera conservé. La question a été posée lors de la réunion avec riverains. Il n'est pas affiché, mais on laisse du stationnement place des Acacias.*

Geoffrey Begon : *Tout à fait. Donc qu'on termine juste là-dessus. Le 7 novembre, c'est le nouveau plan de circulation qui est mis en place, en même temps, donc la fermeture du parking de la Médaille Militaire, qui est figuré sur le plan. Et le 26 novembre, avant les illuminations, la fermeture du parking Clémenceau.*

M. le Maire : *Merci pour ces éléments de mobilité. Les fouilles archéologiques, Bruno Bertier.*

Bruno Bertier : *Très, très rapidement. Vous avez à l'écran les différents calendriers. C'est sur le premier semestre que ça va se concentrer, le premier semestre 2023. Vous avez 6 secteurs délimités sur cette place. Je ne vais pas les reprendre tous. Dès le mois de janvier, vous avez le secteur qui est en bas de la rue de Bel-Air, en bas de la rue de Gaulle, et le parvis de la gare. Vous avez le démarrage sur l'ensemble du premier semestre, sur l'emprise de la Halle. Au 2^e trimestre, on retrouve le secteur 3, qui est une grande partie de là où il y a le jet d'eau aujourd'hui et du cours Clémenceau. Et puis sur le secteur 4, un secteur un peu compliqué, qui devant le Crédit Agricole, la rue de Verdun, toute la partie qui longe la rue de Verdun. Le secteur 6, avec peu d'impact étant au 2^e trimestre. Donc ça, c'est toute l'équipe d'archéologie qui sera dessus, sachant que quand on parle archéo, il y a aussi tout un travail sur les réseaux qui sont faits en même temps. Parce que quitte à ouvrir, quitte à regarder ce qui se passe dans le sol de cette place du 11 novembre, il y a de très nombreux réseaux qui existent aujourd'hui et il y aura certainement des travaux sur ces réseaux. Il y a des réseaux télécoms, des réseaux d'eau, enfin voilà, je ne vais pas rentrer dans les détails, mais nos équipes en profiteront évidemment pour le faire et pour être tranquille pour un paquet d'années après derrière, sur l'ensemble de ces réseaux.*

M. le Maire : *Merci. Donc, on passe au volet communication, dialogue, échange, qui est essentiel quand on mène un tel projet. Georges Poirier.*

Georges Poirier : *Oui. Alors, en matière de communication qui a déjà commencé, dès le mois de septembre, il y a une la première lettre Info qui a été diffusée à tous les riverains autour, la lettre numéro 1. Il y a aussi un tract spécial, sur les circulations douces, qui est sortie en septembre.*

Et puis il a une série de foires aux questions sur le site internet de la ville qui est mis en place, et puis, bien sûr, ce qui va être fait dans les médias. Ça, c'est la partie, je dirais information. Et pour la partie, la deuxième diapo, voilà, un certain nombre de rendez-vous, des réunions de quartier ont déjà eu lieu, la semaine dernière ici déjà. Donc deux rendez-vous, sur la place du marché le samedi matin, donc les élus seront à la disposition des habitants pour répondre à toutes les questions. La Maison des projets, installée donc à côté de la Chambre de commerce, va ouvrir à partir de demain, les premières permanences. La Maison des projets sera ouverte le lundi après-midi, le mercredi après-midi et le vendredi après-midi. Et puis, pour toutes les questions de tous les Lavallois, ils pourront maintenant s'adresser directement à Laval Direct Proximité, qui pourra répondre aux différentes questions.

M. le Maire : *Et n'hésitez pas à vous saisir de Laval Direct Proximité, et même plus largement, pas que pour le sujet 11 novembre. C'est un peu un thermomètre de la ville, pour les élus que nous sommes, donc n'hésitez pas à vous en saisir évidemment. On passe au calendrier, puis l'aspect financier, ce que vous attendez tous, évidemment. Bruno Bertier pour le calendrier.*

Bruno Bertier : *Le calendrier, très rapidement. Non, nous en sommes, voilà, ça fait quelques années, je ne reviens pas dessus, nous sommes en 2022, nous allons donc entamer le premier semestre 2023 par les fouilles archéologiques et les travaux sur les réseaux, comme je viens de vous le dire.*

En septembre de l'année prochaine, commenceront la construction de la halle et le démarrage de l'aménagement de la place, et tout ça pour une livraison en juin 2025, tant de la halle, que l'ensemble de la place.

M. le Maire : *Merci. Les aspects financiers, donc c'est Antoine Caplan.*

Antoine Caplan : *Bonjour à tous. Il n'y a pas de projet sans financement, mais c'est aussi le projet qui fait le financement, dans notre capacité à convaincre des partenaires de nous soutenir à tous les niveaux, de l'agglomération jusqu'à l'État, en passant par le Département et la Région. Et c'est cette logique qui sous-tend tout le plan de financement que je vais vous présenter, en précisant une chose très importante : ce projet, c'est le projet pilier du mandat, et donc c'est à partir de ce projet que nous avons construit l'ensemble du plan pluriannuel d'investissement, ce qu'on appelle le PPI dans le langage administratif. L'ensemble des investissements du mandat ont été construits, phasés, à partir du projet 11 novembre. Un projet qui, vous l'avez vu longuement, est divisé en 2 grands projets, finalement les halles et la rénovation de la place elle-même, et qui s'accompagne par des dépenses de mise en œuvre, des crédits de fouilles et de communication notamment, et d'accompagnement, bien sûr, de ce projet. Alors, premier volet, les halles, pour un budget de 5,5 millions d'euros, pris en charge à parité entre la ville pour 2,5 millions d'euros et le concessionnaire, c'est-à-dire la société publique locale LMA, Solange nous l'a dit, dans le cadre d'une concession de 20 ans, avec une participation du concessionnaire qui s'équilibre par les loyers et les droits de place qui seront versés par les futurs occupants des halles.*

Ce plan de financement, avec un investissement important de la ville dès le départ, évite que nous ayons à verser des subventions d'équilibre année après année, à travers cette concession. C'est une concession qui s'équilibre sur la durée. Le projet est également basé sur une participation de la région, que nous avons reçue au titre du plan de relance, et puis des prêts études, également autour de 35 000 euros, qui ont été effectués au courant de l'année dernière. On sollicitera également le fonds de concours de Laval Agglomération, à hauteur de 750 000 euros, là aussi pour venir conforter le plan de financement de ces halles. Deuxième grand volet, c'est la rénovation des espaces publics. On l'a décrit longuement, avec une première étape qui a été réalisée dans le courant de l'année dernière et de cette année, c'est-à-dire le déménagement du Monument aux morts pour 550 000 euros, qui avait été financé par des crédits de l'État, la DSIL, à hauteur de 160 000 euros, puis une subvention de la Région, dans le cadre d'Actions Cœur de Ville pour 137 000 euros. Reste l'aménagement de la place elle-même, c'est-à-dire tous les travaux, mais également les honoraires des prestataires qui nous accompagnent, pour 8,5 millions d'euros. Donc la rénovation, elle-même, de la place du 11 novembre, c'est un peu plus de 9 millions d'euros. Pour le financer, on sollicitera des crédits importants, au titre de la DSIL, c'est-à-dire donc l'enveloppe parlementaire du préfet, c'est comme ça qu'on l'appelle, pour les années 2023, 2024, 2025, et nous espérons un montant important de 3,5 millions d'euros. On sollicitera aussi le concours de Laval Agglomération, dans le cadre des compétences mobilité de l'agglomération, puisque toute la partie d'aménagement pour les TUL, relève de l'agglomération. Et donc nous sommes sur un objectif de reste à charge pour la ville à 4,7 millions d'euros, en sachant qu'on sollicitera également le Département pour l'aménagement, les aménagements paysagers de la place, à hauteur d'un montant à définir avec le Conseil Départemental, mais on espère qu'il sera important et on fera tout pour convaincre l'institution de nous accompagner. Puis, on sollicitera également, Madame la Conseillère Régionale, la Région, dans le cadre du Contrat de Territoire, pour nous accompagner également sur cette partie. Il y a, Bruno Bertier le disait, toute la partie fouille archéologique, pour un budget de 1,5 million d'euros, essentiellement dédiés à des travaux, et puis à l'achat d'équipements de fouilles. Et puis bien sûr, la rémunération de nos archéologues à hauteur de 400 000 euros, on avait passé dans un précédent conseil municipal la création des postes pour pouvoir réaliser cette étape primordiale de la réussite du chantier. Et ensuite bien sûr, les études scientifiques, qui viendront analyser tout le résultat des fouilles. On espère là aussi être accompagnés par l'État, dans le cadre de subventions du ministère de la culture, à hauteur de 300 000 euros, puis les financements également, du FNADT, là aussi des crédits d'État, qui viendront conforter ce budget. Et puis enfin, il y a toutes les dépenses d'accompagnement du projet, en termes de communication, de médiation. On a prévu un budget important pour pouvoir faire en sorte que les Lavallois s'approprient un maximum ce projet. Nous avons prévu, comme ça a été le cas par le passé pour les travaux de la place de la Trémoille, des crédits d'indemnisation qui viendront, à la fin du chantier seulement, éventuellement soutenir les commerçants qui auraient été directement impactés sur leur chiffre d'affaires par le chantier. Donc on a prévu une enveloppe de 550 000 euros, dédiée à ce soutien aux commerces qui en auraient besoin. Et puis des crédits, pour nous accompagner à la fois dans la modification des circulations, ce qu'on appelle l'urbanisme transitoire, et puis, les travaux de voirie, de réseaux, qui auront lieu tout autour de la place, mais qui seront également intégrées, évidemment, au projet global. Et donc nous avons prévu, pour l'accompagnement de ce projet, 2,6 millions d'euros. Au global, quel est le reste à charge pour la ville ?

Parce que c'est bien ça qui nous préoccupe. Nous l'estimons à date, aujourd'hui, à 9,2 millions d'euros, en partant du principe, et c'est notre objectif, l'objectif qu'on se fixe avec les équipes, de pouvoir réunir des subventions prévisionnelles à hauteur de 5,8 millions d'euros. La participation du concessionnaire, j'en ai parlé tout à l'heure pour les halles, à hauteur de 2,5 millions d'euros, et puis la récupération de la TVA, ce qu'on appelle en finances publiques le FCTVA à hauteur de 1,2 million d'euros, des crédits qui viendront en décalage d'un an à chaque fois, à partir des dépenses qu'on aura effectivement lancées. Donc un reste à charge de 9,2 millions d'euros que nous financerons de deux façons. D'abord en sollicitant les emprunts auprès des institutions bancaires du territoire, et on a des échanges encourageants avec les différentes banques qui souhaitent accompagner ce projet, qui est majeur pour la ville, pour son attractivité. Nous avons également contracté, il y a peu de temps, un emprunt avec la Caisse des dépôts et Consignations, la Banque des Territoires, à hauteur d'un peu plus de 2 millions d'euros. Donc, on continuera, voilà, à construire ce plan de financement basé sur l'emprunt. Mais on sait aussi que nous avons un fonds de roulement à la ville qui nous permet d'aborder de façon totalement sereine ce projet, qui finalement sur 4 ans représente une somme qui est tout à fait dans les cordes de la ville, malgré des finances que vous savez fragiles, et on est vigilant sur les prochaines évolutions du cadre économique et financier. Mais dans tous les cas, ce projet est tout à fait à la hauteur et c'est comme ça qu'on a construit les financements de la ville. Voilà ce que j'avais à dire.

M. le Maire : *Merci. Vous savez à peu près tout sur le projet. Voilà, c'est une vision d'ensemble sur tous ses aspects. Avant de laisser la parole effectivement aux citoyens, pour un échange entre élus, est-ce qu'il y a des prises de parole d'élus ? Didier Pillon.*

Didier Pillon : *Merci Monsieur le Maire. Je vais essayer d'être relativement bref, je pense l'être, mais il faut que vous compreniez aussi, et le public, que nous découvrons tout ce soir, en termes de financement, en termes de projet, puisque, ça prouve bien que, vu le temps qui était consacré... Alors moi, je voudrais dire simplement, en préliminaire, qu'on est là ce soir, un peu, pardonnez-moi, pour une belle opération de communication, plus que d'informations ou de concertation, puisque de toute façon, et c'est là un peu aussi ce qui est dommage ce soir, c'est que symboliquement, nous ne ferons pas de vote. Donc de toute façon, tout ce qu'on peut dire, etc., ne sera pas suivi par des votes, et c'est ce que je trouve peut-être un peu dommage. Alors, on nous a présenté la place du 11 novembre à grands coups de dessins d'architecte, ça, je trouve ça intéressant. La seule chose que j'ai envie de dire dès ce soir, c'est que j'ai peur quand même qu'on soit là devant une publicité, que je qualifierais de, allez, mensongères est peut-être fort, mais en tout cas qui est peut-être un peu trop séduisante. De deux choses l'une. Pour moi ou on fait tout ce qui est prévu là, et ça, ça ne rentrera pas dans le plan de financement tel qu'il est prévu là, où on le fait au contraire par rapport à ce qu'on pourra avoir comme recette, et le projet sera beaucoup moins beau. Pourquoi je dis ça ? Parce que déjà ce soir, vous vous escomptez quand même sur un certain nombre de subventions très important, dont vous n'avez pas encore la certitude.*

Et vous dites « Et bien on va essayer, en gros, d'avoir au moins 6 millions d'euros », sachant quand même que le concessionnaire, qui en effet doit apporter 2,5 millions, s'il n'y a pas les recettes nécessaires, s'il n'y a pas les locations que vous espérez, s'il n'y a pas les commerçants qui y sont, et bien il faudra bien combler la part du concessionnaire autour de 2 millions. Alors, quand on sait aujourd'hui que la Fédération Nationale des Travaux Publics nous annonce une inflation de plus de 10% des coûts de production, que l'INSEE communique sur un point d'indice du coût de la construction qui explose réellement, je doute encore une fois que l'on puisse tenir dans l'enveloppe telle que vous le dites, et qu'on ne tiendra pas le budget qui, au départ, devait être de 12 millions, si ma mémoire est bonne, dans les premiers conseils, et qui maintenant a augmenté. Donc je pense qu'il est très important. Sur l'aspect circulation je laisserai mes collègues intervenir, mais je voudrais quand même, moi, alors, parce qu'excusez-moi, je suis peut-être un vieux Lavallois, mais je ne suis pas sûr que tout le monde puisse utiliser des trottinettes, je ne suis pas sûr que tout le monde puisse utiliser des vélos, et il y a encore une grande partie des gens qui utilisent la voiture, parce qu'ils ne viennent pas forcément du centre-ville, et que le but, c'est qu'ils arrivent dans le centre-ville. Alors moi, si j'essaie de comprendre le plan de circulation, je me trompe peut-être, mais je me trompe au moins en direct, c'est que si un Lavallois, qui est rue de la Paix, et qu'il a envie de déjeuner place de la Trémoille, parce que c'est là où est le problème quand même majeur, cette place d'après moi n'est pas si accessible. Si j'ai compris, il devra d'abord passer par le pont de l'Europe, puis ensuite il devra remonter donc le Cours de la Résistance, remonter la rue du Général de Gaulle, avec ses feux, aller jusqu'à la rue du Nord, pour redescendre toute la rue Souchu Servinière, et enfin tourner rue des Déportés. Donc moi, je veux bien, mais je n'ai pas le sentiment qu'on facilite l'accessibilité au commerce de la place de la Trémoille. Sur le projet de la halle gourmande, ou la halle telle que vous l'avez présenté, j'espère qu'en effet, parce que là encore, ce sont des beaux discours, mais on n'a pas la certitude qu'on va bien être en effet sur une halle qui va être quasiment, comme vous annonciez Monsieur le Maire dans le programme de 2020, 100% autonome énergétiquement, alors par panneaux solaires, par prise de différences de température dans le sous-sol, peu importe. Mais j'ai le souvenir quand même, quand on a eu l'occasion de discuter sur le centre-ville, la halle, d'après vous, serait 100 % autonome énergétiquement parlant. Ça, j'ai les articles, donc j'espère qu'elle le sera. Sur l'aspect, encore une fois communication, je le redis, on est dans une grande opération de communication, très séduisante peut-être, mais qui pour moi n'est pas de la concertation. Et je crois que c'est vraiment pour moi le sujet qui nous divise. Quand on a voulu lancer le projet dans la municipalité précédente, on a quand même eu plus de 1000 contributions de Lavallois, c'était pour réfléchir. Maintenant, c'est réfléchi, le projet est là, mais encore une fois, faut-il qu'il soit bien accepté par les Lavallois et Lavalloises. Et je trouve que cette gestion-là de la concertation, à mon avis, n'est pas véritablement à la hauteur de ce qu'on peut donner aux Lavallois. Si je reprends rapidement l'exemple du Skate Park, lors du dernier conseil municipal, je m'en inquiète un peu parce qu'il a été dit, et je cite, que « la concertation, ça n'est pas une codécision, ni une négociation », donc j'ai envie de dire, qu'est-ce qu'il reste ? Et je pense qu'en effet, il faut accepter de recevoir des critiques qui sont plus ou moins justifiées, mais comprendre ce que veulent les gens de manière encore une fois, pourquoi pas, à amender ou modifier le projet, et notamment sur le plan de circulation et sur les parkings.

Parce que là encore, c'est très séduisant de dire qu'on va faire une rotation supplémentaire sur les parkings, mais si je prends l'exemple de la rue du Britais, le parking Jean Macé, permettez-moi de vous dire quand même que si le samedi matin on veut aller au marché, ce n'est pas là qu'on va aller se garer. Même s'il y a des navettes, je ne suis pas persuadé que les gens, quand ils remonteront le marché avec leurs cabas, et bien je ne suis pas sûr qu'ils monteront facilement pour aller se garer si loin. Donc je pense que là encore, la question du stationnement elle est bien presque en termes de com', je ne suis pas certain, et quand je dis ça, c'est que j'en doute sincèrement, le stationnement à Laval, notamment les jours importants, le samedi ou autres, bien je pense que les commerçants pourront également beaucoup s'en inquiéter. Donc ce que je voulais dire pour ne pas être trop long, puisqu'encore une fois, on pourrait analyser point par point tout ce qui était dit, mais j'allais dire quelque part, hélas, ça ne sert à rien puisque de toute façon il n'y a pas de vote, et je le regrette sincèrement. Ce qui moi, me chagrine, encore une fois, c'est que j'ai le sentiment, vraiment, qu'on est sur quelque chose qui peut être très séduisant sur l'aspect physique, mais qui d'un point de vue financier ne sera peut-être pas à la hauteur. Parce qu'encore une fois, je le redis, le plan de financement, il n'est pas terminé et le coût va augmenter. Donc la question est claire, est-ce qu'on va augmenter les coûts, donc les impôts, pour payer tout ce qui est prévu là, ou est-ce qu'au contraire, on réduira au fur et à mesure le projet, lorsqu'on constatera que les coûts ont augmenté, qu'on n'a pas les subventions escomptées et qu'encore une fois c'est beaucoup plus cher ? Donc voilà, moi ce que je voulais dire en réaction de ce que nous apprenons ce soir. Et encore une fois, moi, je vous demande Monsieur le Maire, que même si on sait tous que le centre-ville c'est emblématique d'un mandat, même si on sait tous qu'on aime bien laisser des traces de notre passage, il est quand même très important de travailler vraiment en étroite concertation avec les Lavallois et ne pas donner le sentiment qu'on modifie les choses quand elles sont déjà figées et qu'on est dans une belle communication. Je le redis, information, mais pour moi, l'information ce n'est pas la concertation. Voilà ce que je voulais vous dire, Monsieur le Maire.

M. le Maire : *Merci. En tout cas, je note le caractère séduisant de cette place du 11 novembre, en tout cas, c'est ce qui me réjouit. C'est le fruit d'un travail énorme. Je note au passage, parce que vous avez lancé les hostilités, qu'il n'y a aucune volonté de mensonge de notre part, bien au contraire. D'ailleurs, il y a une volonté de cohérence, c'est-à-dire qu'on est vraiment parti de la concertation que vous avez menée auprès des mille Lavallois. Une fois qu'on a concerté, le temps est de la mise en œuvre du projet, ce que vous n'avez pas réussi à faire, si je me permets, voilà. Et d'ailleurs, vous n'avez pas analysé de la même manière la concertation qui a été faite, parce qu'il y a un projet avec un parking souterrain à 30 millions d'euros, avec 30 000 m² de halle commerciale. Ça, c'était le projet de François Zocchetto . Votre projet, je ne l'ai pas tout à fait compris, mais ce que j'ai compris, c'était que c'était un vaste espace vert, une prairie sur la place du 11 novembre. Aujourd'hui, nous, on est parti, on n'a pas trahi la parole des Lavallois, on est parti de la concertation qui a été bien menée, et je vous félicite et je vous remercie de nous avoir fait gagner du temps. On est parti de ce travail-là et on a tiré le fil des éléments sortis de cette concertation. Donc évidemment, il n'y a aucune volonté de trahir la parole des Lavallois.*

Maintenant, la mise en œuvre d'un projet, il y a eu de la consultation et du dialogue permanent depuis 2 ans, du dialogue, ça a été dit, via le Conseil des piétons, via le Conseil des sages, via, ça peut être amélioré toujours, via l'association Laval Cœur de commerce, avec la CCI, et d'ailleurs, on est bien, avec la maison des projets, dans cette volonté de dialogue et d'information. Au bout d'un moment, Monsieur Pillon, il ne faut pas avoir peur de passer à l'action, c'est ça le courage, le courage de la décision publique. Je ne voudrais pas, parce qu'il y a quand même beaucoup de Lavallois dans cette salle, faire croire que vous découvrez tout, qu'on n'a rien discuté. Ça fait 2 ans, étape après étape, que nous votons les délibérations. Là, c'est un conseil extraordinaire qui est un conseil ensemblier de tout ce qu'on a pu voter. On a voté évidemment étape par étape, le plan guide, l'amendement du plan guide, les conventions financières, la halle, et vous avez même participé au jury de la halle. Donc c'est mentir que de dire que vous n'êtes pas du tout mis dans la boucle. Et il y avait bien un représentant de l'opposition, même deux parce que la région était représentée, avec une découverte des plis financiers. Je vous l'accorde, et vous avez raison sur les aspects financiers, il faut être très vigilant. On a bien vu sur le projet du 40 qu'on a inauguré hier avec le Président de la République, on est passé d'un projet, allez, de 15 à 17 millions d'euros à 27 millions d'euros. Donc les dérapages, on les connaît. J'ai repris les délibérations 2018.

Didier Pillon : *Non, non, non ...*

M. le Maire : *Si, si, ça a dérapé de 10 millions d'euros. Moi je veux bien qu'on refasse l'histoire, mais évidemment, je vous donne raison qu'il y aura sans doute des dérapages financiers à prévoir. Moi, je ne suis pas avec Madame Irma dans ma boule de cristal. Par contre, sachez que ce qu'on a fait, c'est qu'on a sécurisé le financement, et Antoine Caplan l'a rappelé, sécurisé le financement dans le cadre d'Action Cœur de Cille avec la Banque des territoires. Dans cette même salle, on a signé avec les banquiers publics, en disant ce projet, il est majeur pour la ville, vous nous suivez ? Oui, non ? Et ils nous suivent à hauteur des 10 millions d'euros de reste à charge pour la ville, et on va continuer à se battre pour avoir des cofinancements, parce qu'effectivement les collectivités, je l'ai rappelé hier devant le Président de la République, les collectivités sont des colosses aux pieds d'argile. Colosses parce qu'en permanence, on doit faire face aux crises, en permanence on doit délivrer du service public, du quotidien des déchets, des écoles, etc., et aux pieds d'argile parce que financièrement, les ressources s'amenuisent. Donc c'est pour ça que de compter sur les bras armés de l'investissement que sont l'État et évidemment, la venue du Président de la République n'a pas été que cosmétique et opération de communication, mais aussi une volonté de rassurer, de nous rassurer sur le maintien du cofinancement de l'État, dans le cadre d'Action Cœur de Ville. Dans le cadre des fouilles archéologiques, j'ai bon espoir qu'on monte à des cofinancements plus importants. On attend évidemment des éléments de la Région et du Département qui sont en train de voter leur contrat de territoire, mais là aussi on fléchera tous nos crédits d'investissement sur cette place du 11 novembre. Même s'il faudra être vigilant, je vous donne vraiment raison sur les dépassements potentiels, vu la conjoncture bâtiminaire et du prix, on vit dans le réel. J'ai bon espoir que les cofinancements et la sécurisation bancaire nous permettront d'avancer évidemment. Pour le reste, je laisserai évidemment les différents élus répondre, mais bon pour vous dire, vous projetez quand même, on essaye de vous raconter une histoire.*

On n'est pas des vieux des idéologues, on n'est pas là pour mentir vraiment. Enfin loin de nous. On est là pour servir l'intérêt général et ce n'est pas simple, parce qu'on a tous des avis divergents et on est tous un peu schizophrénique. Personnellement, moi j'habite le vieux Laval, évidemment, il y a un peu de schizophrénie. Le vieux Lavallois que je suis, il voudrait évidemment remonter à la place de la Trémoille en voiture, à la fois l'automobiliste, il voudrait pouvoir continuer à garer sa voiture devant l'Hôtel de ville, c'est quand même confortable, surtout quand on est maire de Laval. Le maire que je suis, il aimerait ne pas avoir l'impact des travaux et la nuisance sonore pendant 3 ans, devant son bureau, évidemment. Et à la fois, il faut quand même avancer, concilier les positions, et évidemment, rester à l'écoute. On l'a démontré, on a toujours été dans cette volonté d'écoute et aujourd'hui, on est quand même face à un plan guide, il faut bien le dire, où est-ce qu'on va construire, où est-ce qu'on va désimperméabiliser, où est-ce qu'on va aménager la voirie ? Voilà ça, c'est le besoin de l'action et je crois qu'on a essayé de penser de manière non-idéologue, de manière, pour la ville, pour les Lavallois, pour l'ambition qu'on porte pour notre ville qui est dynamique. Ça a été dit, l'idéologie, ça aurait été de dire et bien on piétonnise totalement le centre-ville, ce qui est le cas dans de nombreuses villes, ça a été rappelé par Bruno Bertier. On était à Saumur il y a 10 jours. Saumur, ils ont piétonnisé totalement le centre-ville. Les commerçants, évidemment, étaient très inquiets et j'entends l'inquiétude, vraiment. L'inquiétude, elle est légitime, et la peur, elle est légitime là aussi. Mais faites-nous confiance, parce que si on porte ce projet de réaménagement, c'est bien pour l'animation de ce cœur de ville et que derrière, voilà, il y ait un impact positif, que ce soit une place où on ait plaisir à venir. Donc, évidemment, on essaye de penser les parkings. Demain, le centre-ville sera un lieu de destination, donc vous allez garer votre voiture de manière un peu plus décentrée, enfin, on parle de quelques dizaines de mètres, quand on montre les parkings, et on a pensé à des mobilités, à la fois le TUL, la marche à pied, l'accessibilité nécessaire. Voilà. C'est effectivement un usage un petit peu différent, mais je crois qu'on n'a pas le choix que de changer un petit peu nos usages. J'entends évidemment votre crainte et vos interrogations qui sont légitimes. Je n'aimerais pas qu'on parle de publicité mensongère, parce que ce n'est vraiment pas le cas. On n'a rien demandé au niveau du jury de la halle. Ils étaient indépendants, ils ont présenté cette image là et ont fait confiance évidemment à l'architecte. Et j'espère que la communication qui a été faite sur le 40, elle n'était pas mensongère, et je vais vous féliciter, parce qu'elle était bien meilleure que l'image de synthèse qu'on a pu voir du 40. J'ai ressorti les dossiers, je peux vous dire que le résultat est bien plus joli, et j'ai bon espoir qu'en 2025, je vous le dis, sur la ligne d'arrivée, on soit stupéfait positivement, où séduit, pour reprendre vos mots, sur cette halle. Donc, les inquiétudes, on les entend et c'est le but de ce conseil-là, c'est de lever, d'essayer d'avancer ensemble. On n'a pas toutes les solutions. Fabriquer la ville, c'est compliqué, vous le savez. Concilier les positions, on sera évidemment l'écoute ouverte. La communication serait de dire « Ce soir on a tout dit, merci, au revoir », pas de café, pas de concertation sur les marchés, pas d'ouverture de la Maison du projet, pas d'informations riverains, enfin tout ce qu'on essaie de mener du mieux qu'on peut. Mais évidemment, il y aura des conciliations, des positions à concilier, et voilà, faites-nous confiance sur ce projet qu'on veut mener ensemble. Moi, je vous ai tendu plusieurs fois la main, en disant, c'est un projet fédérateur qui va nous rassembler. Ce projet, cette place, elle n'est pas de gauche et pas de droite, elle n'est pas radicale, elle n'est pas idéologique. Elle est voilà, c'est une place, je crois équilibrée.

Il y a encore des frustrations, des inquiétudes à lever, des commerçants, on les a entendus à plusieurs reprises. On va continuer à dialoguer, on va essayer de trouver des compensations. Moi j'ai entendu des riverains force de proposition à la réunion la semaine dernière, force de proposition, disant, voilà, pourquoi on ne mettrait pas des « Interdits sauf riverains » ? Pourquoi on ne mettrait pas, par exemple, dans le vieux Laval, des bornes pour éviter les circulations qui pourraient être nuisibles à la tranquillité ? Moi, je trouve ça intéressant, ces solutions qu'on peut effectivement entendre, parce que cette place du 11 novembre, il y aura des répercussions, des impacts bien au-delà effectivement du centre-ville. Il y aura des reports de trafic qu'il faudra suivre de manière évolutive. Donc soyez rassurés, et l'objectif n'est pas de faire une opération de communication. D'ailleurs, vous n'avez pas ni McKinsey, ni Publicis, ni Havas, ni ces grandes agences de communication derrière nous, voilà. Ça, ce n'est pas notre style. Notre style, c'est d'être direct, authentique, sur le terrain, ce qu'on a démontré depuis deux ans, même si la crise sanitaire est passée par là. Mais je crois qu'on est à portée de baffes et on continuera à l'être. On continuera à se faire engueuler, évidemment, et j'entends les inquiétudes légitimes. On sera à l'écoute, grande ouverte. Mais le plan d'aménagement, notre aménageur, il nous demande où est-ce qu'il faut construire, où est-ce qu'il faut aménager. Et ça aussi, il faut l'entendre de notre part. On a besoin d'avancer, surtout pour tenir un calendrier. Parce qu'une autre inquiétude, évidemment, que je partage, moi je suis très transparent sur le dérapage financier. Vous avez raison de nous alerter. On les a en tête, évidemment, et les dérapages calendaires, évidemment, je le rappelle tous les jours à Bruno Bertier et puis à notre directeur général des services, Fabrice Martinez, tous les jours, tous les jours, tous les jours. On l'a connu pour le 40, je n'aimerais pas le connaître, d'autant sur la place du 11 novembre. Voilà. J'espère avoir levé quelques interrogations, mais peut-être qu'Antoine Caplan veut compléter sur cet aspect financier, Geoffrey Begon sur les mobilités et puis Bruno Bertier sur la concertation. Antoine Caplan.

Antoine Caplan : *Je ne vais pas redire ce que vous avez dit, Monsieur le Maire. Moi je suis un peu étonné de votre remarque Didier Pillon, parce que...*

Didier Pillon : *Je vous étonne ?*

Antoine Caplan : *Comment ? Oui, vous m'étonnez, parce que François Zocchetto, avait un projet à 30 millions d'euros dans votre campagne, vous aviez annoncé 5 millions d'euros pour faire des halles et la rénovation de la place. Ça, c'était un chiffrage fantaisiste. Clairement, c'était un projet qui n'était pas faisable avec cette enveloppe, y compris en raisonnant en reste à charge pour la ville. Les chiffres qu'on vous a présentés ce soir, ils sont basés sur les consultations les plus récentes, pour les halles, elles ont été faites cet été, et pour les espaces publics, elles ont été faites le mois dernier. Donc elles prennent en compte les nouveaux prix de la construction, vous l'avez évoqué, il y a une augmentation importante. Le projet, il a été réfléchi à partir de ces nouveaux chiffrages. Et puis, c'est la responsabilité de tous les élus du conseil municipal, sous la direction du maire et du premier adjoint, on tiendra les enveloppes. On tiendra les enveloppes, et s'il faut réviser le projet, s'il faut revoir des aménagements, on le fera, parce que c'est le lot de tous les projets d'être défini au fur et à mesure, vous l'avez connu avec le 40, avec les architectes, avec l'aménageur, pour au plus juste, tenir les budgets et ça sert à ça un budget.*

Et après, charge à nous d'être convainçants auprès des partenaires. L'État, on a eu de bonnes raisons de penser, encore hier, que l'État nous soutiendra au plus haut niveau. Région, et là aussi on espère être soutenu par tous les conseillers régionaux, en particulier les conseillers régionaux mayennais. Par le Département aussi, et par l'agglomération qui a sa part. C'est un projet qui va changer l'attractivité de notre ville et de notre territoire, au-delà de la ville. C'est un projet qui rayonne pour l'agglomération, c'est un projet qui rayonne pour le département et pour la région. Il faut que chacun s'y mette. Il faut que les collectivités, elles soient aux côtés de la ville et elles ne l'ont pas été beaucoup ces dernières années. Je laisse de côté le 40, la ville n'a pas eu beaucoup de projets d'investissements majeurs sur les espaces publics et pour construire de nouveaux équipements. Donc il faut que les autres collectivités soient au côté de la Mayenne, soit au côté de Laval pour réussir ce projet. Et moi, je suis très confiant sur notre capacité à avoir un reste à charge à 9,2 millions d'euros, comme on l'a présenté ce soir. Et à partir de ce soir, au travail pour tenir cette enveloppe.

M. le Maire : *Geoffrey Begon, sur le volet mobilité et comment on va aller déjeuner place de la Trémoille.*

Geoffrey Begon : *Oui. Alors déjà pour commencer, effectivement, on n'a pas du tout le sentiment de faire une concertation. Enfin, j'en ai réalisé une série de concertations sur le stationnement autour de la gare, où effectivement j'ai dit aux personnes, aux riverains qu'ils choisissaient le mode de stationnement qui leur convenait devant chez eux et on va faire comme ils ont demandé, parce que c'est leur quotidien, ça les concerne, on leur facilite la vie. On le voit très bien ici, l'enjeu n'est pas là. L'enjeu, il est bien de se dire qu'en 2035, comment on fait en sorte que ne prenne plus sa voiture que la personne qui en a besoin. C'est ça l'enjeu. Et l'enjeu, effectivement, il va être contraignant. Donc il ne s'agit pas ici de faire plaisir à tout le monde, on le sait bien qu'on ne va pas faire plaisir à tout le monde. On sait bien que ça ne va pas être simple. On sait bien que ça va froter. Mais il y a un enjeu environnemental qui nous incombe. Et ça, on va le supporter. Alors, le fait d'attaquer sur le sens du stationnement qui va être compliqué, effectivement, mais qu'avez-vous fait en termes de stationnement et de circulation pendant votre mandat ? À part les deux bandes cyclables que vous avez installées en fin de mandat à contresens, voilà, et qu'il nous a fallu assumer ? Je ne vois pas tellement, parce que c'est compliqué. Effectivement, dès qu'on veut, on a une géométrie qui est réduite à partir du moment où on veut faire passer des vélos, on veut faire passer des bus, ça impacte la voiture. Il est impossible de faire autrement, et en même temps, c'est la contrepartie. Si on veut que les gens passent de la voiture à d'autres modes de déplacements, et bien on gêne un petit peu la voiture, mais elle a quand même encore très largement sa place, quand même dans cette histoire-là. Il ne faut quand même pas, enfin, il n'y a rien de délirant dans notre projet. Il faut gêner un peu la voiture et donner un petit peu plus de place aux autres modes de déplacements. C'est effectivement le vélo, c'est effectivement le bus. Et les usagers du bus, aujourd'hui, qui ce sont les personnes qui sont captives de ce mode de transport, qui ne sont effectivement pas ceux qui vont se plaindre, mais qui par contre sont extrêmement contents de pouvoir arriver à l'heure au boulot aussi. Pour la rue de la Paix jusqu'à la place de la Trémoille, pardon, Monsieur Pillon, mais on y va à pied.*

Et quand on ne peut pas y aller à pied, parce qu'on est trop fatigué ou parce qu'on a besoin d'une voiture, et bien on le fait, et dans ce cas-là, ce sera un petit peu plus long. Mais dans la très majeure partie des cas, les gens peuvent aller à pied de la rue de la Paix jusqu'à la place de la Trémoille. Et c'est ça qu'on va devoir gérer, des masses de flux, c'est ça la question. Donc ensuite, il y a des possibilités pour les personnes à mobilité réduite. Il y a le MobiTul, il y a des alternatives qui existent. Et le MobiTul pourra prendre la voie dédiée au bus et arriver très facilement là-haut. Et vous prenez la trottinette en caricature, moi, je veux bien, j'ai bien l'espoir que d'ici quelques années, on trouve des modes alternatifs d'engins de déplacement, qui puissent servir aussi les personnes à mobilité réduite. Enfin, je rencontre des personnes et j'y travaille. C'est sans doute un des avènements, de la mobilité. Il va falloir diversifier ces modes de déplacements, ces engins de déplacement pour toutes les personnes, pour que tous les publics s'y retrouvent. Pour l'instant, c'est les trottinettes, c'est un début, ce n'est pas suffisant j'en conviens. Sur le stationnement, j'ai dû mal m'exprimer tout à l'heure. Je n'ai pas dit que l'alternative à l'Hôtel de ville, ou en tout cas je n'ai pas voulu dire ça, c'était le parking Jean Macé. Le parking Jean Macé, c'est une offre complémentaire de stationnement, mais la poche de stationnement, elle est à côté. Elle est à Boston et elle est à Gambetta. 170 places qui sont à 2 ou 3 voitures par jour, ça peut monter. Au parking qui est à côté du Théâtre, on est à 7,5 voitures par jour. On a une possibilité de développement qui est considérable ici, et c'est sans compter les stationnements qui sont en zone rouge à cet endroit-là, et là aussi, ils occupent quoi ? 20, 30 % ? On a une masse de stationnements qui est juste à côté. Enfin, vous n'allez pas me dire qu'on ne reste pas dans l'hypercentre, quand même, à cet endroit-là. Et ça existe, c'est déjà là. On ne va pas construire des milliers d'autres parkings pour ça. Et je ne comprends pas bien vos objections.

M. le Maire : *Alors, Didier Pillon, de manière très courte, et je donnerai la parole à Bruno Bertier.*

Didier Pillon : *Ce n'est pas grave. Merci, Monsieur le Maire. Non, je veux juste corriger quand même quelque chose d'historiquement important, parce que c'est facile de dire qu'on n'a pas fait grand-chose, donc je rappelle quand même que c'est votre sensibilité qui avait donné à Urbis Park la concession du centre-ville. Ce qui veut dire que jusqu'à maintenant, on ne pouvait strictement rien faire sur les parkings, puisque nous n'en avons pas la maîtrise municipale. C'est ça que je veux dire. Donc, ne nous accusez pas non plus de n'avoir rien fait sur le stationnement. La majeure partie de la place du centre-ville, on ne pouvait pas le faire. Voilà, je voulais quand même un peu le préciser.*

M. le Maire : *Mais vous savez très bien qu'une délégation de service public, ça se négocie. Un contrat, ça se résilie*

Didier Pillon : *On a voté contre, nous.*

M. le Maire : *Je crois que beaucoup de Français ont déjà résilié des contrats d'assurance et ça se fait très bien en fait. Alors c'est sûr que ça a un coût, c'est sûr que ça se négocie dans le temps, mais ça n'est jamais impossible.*

Je pense que dans la délégation de service public, ce n'est pas bien ou mal, la délégation, c'est le contrôle. Et une des premières choses que l'on a fait, moi je profite de le dire, sur la bonne gestion de la ville, une des premières choses, dans les premiers postes qu'on a créés à la ville, à l'agglomération quand on est arrivé, c'est un poste de contrôleur de gestion externe qui a pour but, justement, de contrôler ces délégations de service public, de s'assurer de la bonne réalisation du contrat, parce que généralement, on a tendance un peu à se faire avoir par manque de contrôle de délégation de service public. Donc j'entends votre argument, vous l'avez déjà sorti pendant la campagne électorale et je le redis quand même qu'un contrat, ça se négocie. On a très bien pu résilier des contrats d'assurance, des contrats bancaires et énormément de choses. Certains renégocient leur contrat d'énergie, de DSP des piscines. C'est compliqué, c'est long, ça peut être coûteux, évidemment, mais ne dites pas que c'est pour ça que vous n'avez rien fait. Il y a quand même beaucoup d'autres voiries sans délégation de service public, pour le stationnement. Mais bon, on est d'accord sur la finalité, on en sort et puis je crois qu'on est en train de se retrouver sur ce sujet-là et c'est tant mieux. Bruno Bertier.

Bruno Bertier : *Je vais vous répondre aussi, Didier Pillon, Monsieur Pillon. Vous avez été adjoint au maire de Laval. Chantal Grandière, vous avez été adjointe au maire de Laval. Samia Soultani, vous avez été première adjointe, vous avez exercé mes fonctions et vous savez ce que c'est. Voilà, mais je le dis parce que tout à l'heure, dans mes propos préliminaires, j'ai dit qu'il y avait une continuité républicaine sur ce projet et c'est pour ça que j'évoque votre poste d'adjoint dans l'équipe précédente. Continuité républicaine, parce que ce dossier, c'est vous qui l'avez engagé en 2017, 2018. Je crois que là-dessus, on est d'accord et que moi, je n'irai pas sur la polémique, je vous le dis. Celles et ceux qui me connaissent, je n'irai pas, parce que ce dossier c'est l'intérêt général de la ville. Ce dossier, il doit fédérer le maximum de Lavallois. Il n'est pas parfait, je ne connais pas de dossier parfait. Il ne fera pas l'unanimité, parce qu'on sait, et vous le savez, vous avez exercé nos fonctions, quand on est là, on ne fait jamais l'unanimité. Et à un moment donné, il faut choisir, il faut prendre des décisions. C'est ce qu'on essaie de faire dans ce dossier. Et quand je parle de continuité, il y a vraiment une continuité et le dossier qui est là, ce n'est pas un dossier depuis 2020. Le dossier qui est là, c'est le dossier 2017-2020. Ce dossier m'a été transmis par les services en juillet 2020, à notre arrivée. C'est le travail qui avait été fait, et je remercie l'équipe précédente, à travers les différentes études, les différents cabinets et le travail de tous les élus, entre 2007 et 2020. Des cabinets, on a gardé les mêmes, l'équipe que j'ai saluée tout à l'heure, pour la plupart, ils ont travaillé avec l'équipe précédente. Et donc il y a une véritable continuité dans ce projet. La concertation, c'est là-dessus que je veux réagir, Monsieur Pillon. La concertation, il y a eu une grosse concertation qui a été faite en 2018. Vous l'avez dit dans vos propos, il y a eu 490 contributions, il y a eu 1 500 idées, il y a eu 118 grandes propositions, réparties en 8 thèmes de réflexion. Quels étaient les 8 thèmes : l'aménagement de l'espace public, le stationnement en centre-ville, l'offre commerciale, la place du 11 novembre, les déplacements et la mobilité, l'attractivité du centre-ville, les berges de la Mayenne, la place du 11 novembre et sa construction. Les grandes lignes de la concertation, pourquoi j'en parle ce soir, parce que notre projet municipal, on l'a fait sur cette concertation.*

On avait deux élus dans l'opposition qui sont avec nous encore ce soir, c'était Georges Poirier, Isabelle Eymon, qui ont participé à l'époque à tous les ateliers et qui, à partir de ce qu'ils ont entendu de la concertation de l'époque, c'est comme ça qu'on a imaginé notre projet du 11 novembre, dans la continuité de ce que, vous-même, vous aviez imaginé. Que disaient les Lavallois en 2018 ? Et on va voir si c'est toujours d'actualité. Fluidifier l'accès au centre-ville ; donner plus de place aux déplacements doux ; rendre le centre-ville plus vivant, convivial, animé ; aménager une place du 11 novembre, plus belle et aérée ; équilibrer le minéral et le végétal dans l'aménagement ; améliorer l'offre commerciale avec une nouvelle halle ; réaménager les berges de la Mayenne et les rendre plus accessibles ; maintenir la capacité de stationnement et la rendre plus discrète dans l'espace public ; imaginer une place libérée de la voiture, dédiée au bar, aux terrasses, aux activités commerciales, culturelles, avec des expositions et du loisir ; une architecture ambitieuse, légère, audacieuse et des aménagements de qualité, permanents ou éphémères ; la présence de l'eau, trait d'union avec la Mayenne. L'enjeu de la qualité architecturale apparaît majeur pour cet aménagement auquel les participants souhaiteraient être associés. En matière de circulation, ils ont imaginé une circulation apaisée en cœur de ville et particulièrement au pourtour de la place du 11 novembre. Voilà, ce n'est pas des slides qu'on a écrites pour ce soir, c'est des slides qui datent de 2018, qui sont le résumé de la concertation qui a été fait avec plus de 1 000 Lavallois, je crois que c'était du côté de la salle polyvalente lors de certaines soirées, avec lesquelles on a travaillé avec Georges Poirier et Isabelle Eymon, et c'est comme ça qu'on a imaginé, si nous étions élus en 2020, qu'on poursuivrait le projet que vous avez entamé, et que vous avez eu le courage d'entamer en 2017. Voilà, tout ça, c'est le dossier de 2017, 2018, 2019, 2020. Il y a aussi la circulation. Moi, je suis prêt, parce qu'on a continué de travailler avec les mêmes cabinets que vous. On a changé rien. On est dans une continuité, comme pour le dossier Corbineau, qui a été notre premier vote. On a été dans une continuité républicaine, et vous le savez bien. Donc moi, je n'irai pas sur des polémiques stériles, parce que vous comme moi, parce que vous avez été aux affaires, que nous le sommes aujourd'hui. Nous savons le poids des responsabilités sur un projet comme celui-là et que ce serait dommage d'embarquer ou de faire croire à certains Lavallois qu'il y avait d'autres options, d'autres directions possibles pour ce projet 11 novembre. On avait quelques motifs de désaccord, on était en désaccord, notamment sur cette grande halle que vous prévoyez, qui occupait un grand espace de la place du 11 novembre, une sorte de privatisation de la place du 11 novembre. C'est là-dessus que nous nous sommes opposés, mais on ne s'était pas opposés sur le projet de rénover la place. La preuve, on avait même présenté dans notre projet municipal un visuel qui, même si les choses ont évolué depuis deux ans, mais les grandes lignes du visuel, c'est Ludivine qui l'avait dessiné ce visuel, sont là aujourd'hui. Et au-delà de la concertation, moi, je voudrais dire aussi d'un point de vue démocratique, c'est que ce projet, on l'a présenté en toute transparence aux élections municipales de 2020. Il a été tranché entre le vôtre et le nôtre, également au moment des élections de 2020. Donc, Monsieur Pillon, on a été, vous avez été adjoint de cette ville. Il faut qu'on garde raison sur ce projet 11 novembre. On sait tous, et vous le savez, puisque c'est vous qui avez enclenché ce projet, qu'il est de l'intérêt général de la ville. Je l'ai dit en propos, tout à l'heure, introductifs, et moi je sais que nous allons dans la bonne direction. Par contre, nous savons aussi que les deux à trois années qui viennent vont être compliquées et on a besoin de tout le monde. Moi, j'ai besoin des quarante-trois élus, y compris l'opposition, pour travailler avec nous sur ce projet.

J'ai besoin qu'avec tous les Lavallois, on ait ce dialogue permanent, parce qu'il faudra faire du sur-mesure à certains moments, parce qu'à certains moments, ça va tanguer, à certains moments, il y a des coups de pioche ici où là, ça ne va pas plaire. C'est pour ça aussi, et ça a été dit par Antoine Caplan, il y a tout un volet indemnisation. Parce qu'il y a eu d'autres travaux dans la ville, on sait qu'il y a des moments, il y aura des blocages, on en a conscience. Mais en ayant conscience, soit on se dit on recule, on ne fait pas le projet, soit on y va, parce que c'est l'intérêt. J'ai lu une interview que vous avez donnée, là, pour la rentrée, dans je crois, le Courrier de la Mayenne. Vous disiez, « de toute façon, ils ne vont pas le faire sur le mandat. Leur stratégie, c'est de le faire sur deux mandats ». Non, moi j'ai un bon de commande très précis de Florian Bercault. Il me dit tous les jours : "Bruno, le projet doit être terminé en juin 2025", il le sera. Je vous remercie.

M. le Maire : *Samia Sultani, Henri Renié.*

Samia Sultani : *Bonsoir à toutes et à tous. Merci Monsieur le Maire de me donner la parole. J'ai été, comme ça a été évoqué tout à l'heure, adjointe au maire lors de la précédente mandature, et j'étais, entre autres, en charge du commerce. Ce n'est pas une délégation facile, c'est très difficile parce que ça nécessite beaucoup d'écoute, ça nécessite effectivement de faire une concertation, une vraie concertation, j'insiste sur ce terme concertation, parce que c'est un exercice difficile qu'il faut pratiquer avec une grande honnêteté intellectuelle pour lui donner du sens. Une concertation prend du temps, effectivement. Il y a eu un travail qui a été fait, vous l'avez souligné Monsieur Bertier, sur plusieurs années, parce que c'est le prix à payer aussi pour mobiliser et fédérer l'ensemble des Lavallois dont font partie aussi les commerçants du centre-ville. La ville de Laval a une particularité, le centre-ville de Laval a une particularité, c'est que nous avons trois axes commerciaux. Ce n'est pas Nantes, ce n'est pas Le Mans, ce n'est pas Angers. Trois axes commerciaux, ça veut dire que quand on coupe un axe commercial, on tue une partie du commerce de centre-ville. Et ce que j'observe aujourd'hui, c'est que, au-delà du projet, que bien sûr qu'on vous soutient et effectivement, c'est un projet qui date d'il y a quelques mandats déjà et on a, ce n'est même pas une question de courage, parce qu'honnêtement le terme courage me dérange quelque part, parce que les élus ne font pas preuve de courage parce qu'ils font leur boulot. On fait notre boulot, ils font preuve de responsabilité quand ils portent des projets qui préparent l'avenir de la ville. Pour moi, le courage, ce sont les commerçants qui se lèvent le matin, qui travaillent, qui ne savent même pas s'ils vont pouvoir se faire payer à la fin du mois. Ça, c'est du courage. Quand les élus arrivent et qu'ils portent un projet, c'est de la responsabilité, ça relève des responsabilités qui incombent à chacun d'entre nous, en tant qu'élu qui assurons aussi la continuité républicaine dont vous parliez, qui préparons l'avenir de nos territoires et de nos collectivités. Donc ce n'est pas du courage, mais c'est de la responsabilité. Ce que j'observe aujourd'hui, c'est que malheureusement, même si le projet doit fédérer l'ensemble des acteurs et l'ensemble des riverains, des commerçants et des élus de cette assemblée, pour moi, et ç'a été prouvé encore par une fois par votre présentation, c'est qu'on isole en fait cette place du 11 novembre de tout le reste.*

Je l'avais évoqué il y a une année, parce que j'avais fait une intervention déjà à l'époque, en parlant d'une vision à 360° qui permet de tenir compte de plusieurs paramètres qui sont l'habitat, ça a été évoqué assez rapidement, l'amélioration de l'habitat du centre-ville, le fonctionnement des transports en commun, l'accessibilité, le plan de circulation dans l'hypercentre. Et aujourd'hui, quand on regarde ce que vous avez présenté, la place du 11 novembre, c'est une île isolée de tout le reste. Il y a des flèches autour de cette place qui mènent je ne sais où, sans tenir compte de ce que ça va générer comme flux et déportés de circulation, hors de ce cercle, puisque vous isolez la place du 11 novembre. Et j'en arrive aux, j'en parlais tout à l'heure, commerces et à un troisième axe commercial, qui est celui de la rue des Déportés, qui mène vers le Laval historique, qui est pour moi un poumon extraordinaire, touristique, commercial et j'ai toujours défendu cette partie du centre-ville de Laval, parce que pour moi, on a encore beaucoup à faire pour le mettre en valeur. La rue des Déportés, la Grande rue, la place de la Trémoille. Quand j'avais porté à l'époque le marché des artisans, place de la Trémoille, c'était aussi pour donner une identité à ce quartier, parce qu'il le mérite. Et aujourd'hui, ce que j'observe, c'est qu'on coupe ce quartier de tout le reste, et c'est vraiment un regret pour moi, parce que vous gâchez en fait toute la beauté de ce projet et l'intérêt de ce projet, parce que vous isolez en fait ce que vous prévoyez sur la place du 11 novembre d'une artère principale, d'une artère commerciale principale qui va générer forcément un déport des clients vers des zones qu'on connaît aujourd'hui, à l'ouest de l'agglomération. Et vous organisez le déplacement de la consommation vers ces grandes zones commerciales. Et ce n'est envisageable, de mon point de vue, intellectuellement, que dans un seul scénario, qui est de fermer à moyen terme l'accès du centre-ville aux voitures. Pourquoi pas, mais à ce moment-là, il faut l'annoncer pour que les commerçants prennent leur disposition et qu'ils ne voient pas leurs chiffres d'affaires dégringoler à 50 %, -30 %, -50 %, et puis peut-être derrière, mettre la clé sous la porte. Donc je pense qu'il y a des conséquences par rapport à des décisions qui, de mon point de vue, gâchent le projet, puisque pour moi c'est un projet qui devrait être fédérateur et qui devrait être porté par chacun d'entre nous. Et il faut, de mon point de vue, revenir sur cette décision qui ne permet pas en fait aux voitures d'accéder au Laval historique par la rue des Déportés et par l'axe qui est aujourd'hui en face de la mairie. Ce n'est pas parce qu'on va couper deux mètres de circulation aux voitures qu'on va sauver la planète. Je pense qu'il faut absolument, raison gardée, avoir une ambition pour la planète, mais que ce soit une ambition avec de vrais projets pour pouvoir faire face au réchauffement climatique. Et je ne pense pas que ces deux mètres, qui vont être condamnés et qui vont isoler encore une fois le Laval historique et la rue des Déportés du reste des zones commerciales et de la place du 11 novembre, qui pour moi, avec ce projet, doit assurer une continuité, doit assurer un flux commercial et c'est ce que je regrette ce soir. Donc je pense qu'il y a des questions qui se posent par rapport à cette décision, non pas en lien avec le projet, parce que c'est vrai que les réponses que vous avez apportées à ces questions cernent le projet, comme si on ne le supportait pas. Bien sûr qu'on le porte et on le porte avec vous, et on est fier que ce projet voit le jour et on espère sincèrement qu'il verra le jour avant la fin du mandat, parce que c'est très attendu et je pense qu'il était temps, qu'il voit le jour. Par contre tout ce qu'il y a autour, ce sont des conséquences sur des familles, sur des commerçants qui vont peut-être mettre la clé sous la porte, parce qu'il y a des décisions qui ont été prises, peut-être à la hâte, de mon point de vue, parce que vous ne les avez pas sollicités. Donc j'espère qu'il y a quelques ajustements à faire et que vous allez nous entendre pour qu'on puisse porter ensemble ce plan de circulation.

Mais il faut que ce soit un plan de circulation sensé qui n'impacte pas les commerces de notre centre-ville parce que c'est la vie aussi et l'attractivité de la ville dont il est question ce soir. Je vous remercie.

M. le Maire : *Merci. Et pour votre intervention, qui est essentielle, effectivement, alors qui est un peu contradictoire. Je vais essayer de démêler, rappeler que les commerçants et je les regarde, on les aime. On les aime tellement qu'on les soutient, on les a soutenus depuis le premier jour où on est arrivé en fonction et moi je suis fier. On est la première agglomération de France et une des seules à avoir lancé une opération exceptionnelle, qui a été valorisée à l'échelle nationale. Je suis allé plusieurs fois à Paris vendre le concept « Opération ticket commerçant ». C'est bien parce qu'on vous aime qu'on veut mettre, on a mis 500 000 euros de pur soutien de relance keynésienne et ça a été voté à l'unanimité, et j'en suis très heureux. Donc on va continuer à vous soutenir. On est aussi, depuis le premier jour, en soutien en termes de communication, on a essayé de faire des panneaux d'affichage, de valoriser vos actions, on a lancé la terrasse place de la Trémoille, parce que si on veut que la place de la Trémoille soit attractive, il faut de l'animation. Là aussi on a un magnifique spot à animer avec le sport, la culture, etc. Je crois qu'on a démontré notre volonté de libérer les énergies créatives et commerciales. Je crois qu'on vous soutient, on a libéré les terrasses et Bruno Bertier en parlerait mieux que moi, à tel point qu'on nous questionne, les riverains nous disent que j'ai fait, vous avez fait des terrasses beaucoup trop grandes et puis les nuisances et les impacts, mais on assume. On veut que le centre-ville de Laval, ça bouge, que ce soit animé, que ce soit jeune, que ce soit dynamique. On a été élu évidemment pour ça. Je crois qu'on a été courageux. Alors on va nous dire les gauchistes, ils ne pensent qu'aux taxes. On a sorti une taxe sur les friches commerciales. Je le dis, les yeux dans les yeux, ça va rapporter quelques milliers d'euros, c'est, voilà 5 000 euros prévisibles, c'est pour mieux connaître, avec la direction des Finances Publiques, où sont les friches commerciales de notre centre-ville, et travailler dessus à connaître le nom des propriétaires, et dialoguer avec eux et voir comment, avec une foncière qui est en train de se développer, par Antoine Caplan, pour pouvoir les racheter et puis les rénover, les remettre sur le marché. Parce qu'il y a de nombreux commerçants qui aimeraient, je pense, avoir des commerces rénovés, et des propriétaires qui rénovent encore, mais qui soient peut-être élargis. Et puis dernière chose, que je veux dire, sur le commerce, et à quel point j'aime le commerce et nous aimons le commerce. On est en train d'établir un schéma directeur à l'échelle de Laval Agglomération, parce qu'on n'a pas enterré la hache de guerre entre Saint-Berthevin et Laval, sur le commerce. On peut se le dire. Et ça fait deux ans qu'on dialogue avec tous les maires de l'agglomération et notamment Yannick Borde, le premier concerné, et j'ai bon espoir que dans les prochains mois on puisse, à l'agglomération, présenter un schéma où on dit concrètement les zones qu'on veut abandonner, c'est-à-dire on les laisse vivre et peut-être mourir, voire muter vers du commerce, vers de l'habitat. Et je crois qu'on aura le courage de faire ça. Les zones où on aura le courage de dire, là c'est la zone à développer même sur le commerce de périphérie, il ne faut pas opposer les 2. Je crois qu'ils ont chacun leur raison d'être, pour pouvoir renforcer le centre-ville. On le fait pour ça et on est courageux, je le dis quand même. On est courageux, parce qu'on est des élus à temps plein, enfin moi, je m'estime courageux. Je suis un maire à temps plein, je l'assume, ce qui n'était pas forcément le cas par le passé. Donc on est courageux aussi de prendre les dossiers à bras-le-corps, des sacrés dossiers quoi.*

Enfin on est, si, on a quand même du courage et on a de la responsabilité, les deux vont de pair. Et puis corriger, on ne peut pas dire évidemment, un des points de fragilité, un des points de crispation, on l'a en tête, c'est cette rue des Déportés. On l'a en tête, on l'a entendu. En attendant, il faut bien avancer, on voit ce que ça donne, on a besoin d'avancer, et on aura du dialogue continu avec les commerçants. C'est pour ça qu'il y a la CCI, Laval Coeur de Commerce. On continuera à avoir ce dialogue. On n'est pas complètement sourd, mais on a aussi des enjeux et vous êtes la première concernée. La région nous dit, moi je veux bien qu'on dise, mais en 2030, il faut deux fois plus de personnes dans nos bus et quatre fois plus de personnes à vélo. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le schéma régional des mobilités. Alors moi je veux bien, si on n'applique pas le schéma mobilité demain, c'est des pénalités. On les connaît sur les déchets, si on augmente la taxe sur les déchets, ce n'est pas par plaisir, c'est parce que l'État nous met des pénalités quand on ne recycle pas, quand on ne diminue pas nos déchets. Donc la réalité c'est ça, c'est que demain on va nous taxer parce qu'on n'aura pas été assez vite sur la transformation de ces mobilités. Et il y a 1/3, ça a été souvent dit par Geoffrey Begon dans ce conseil, il y a 1/3 des flux à peu près, c'est schématique, on pourra entrer dans le détail, 1/3 des flux qui sont des flux traversant de la ville. Alors certes ça vient favoriser le commerce de flux et j'entends certains commerçants de la place de la Trémoille que je vois régulièrement, il y a une partie de votre commerce qui est du commerce de flux. Et effectivement, ça va peut-être changer ce chiffre d'affaires, je l'entends évidemment, mais j'ai espoir que demain, avec l'aménagement justement cohérent, la place du 11 novembre n'est pas une île complètement isolée, enfin là, je ne peux pas l'entendre. Aujourd'hui, ça va être une île déserte qui va être sous l'eau si on ne fait rien, parce que voilà, on a besoin d'aménagements structurants, de travailler l'altimétrie et de la rendre perméable, si on veut évidemment la sauver. Et au contraire, on assure une continuité raisonnable du square de Boston, vers le haut Laval. Et moi, j'ai un rêve fou parce que la suite de l'histoire, je vous la donne, j'espère peut-être continuer quelques années encore. Je crois qu'il y a un rêve fou, c'est quand même, place de la Trémoille, il y a un moteur d'attractivité, de rayonnement de notre ville, qui est le Château-Neuf et là aussi j'aimerais en parler, le mettre autour de la table et je l'ai fait dès hier soir avec le Président de la République, la présidente de Région, le président du Conseil départemental. Il y a un enjeu majeur, qu'est-ce qu'on fait des 9 000 m² vides de ce Château-Neuf ? Et bien je crois qu'on peut en faire quelque chose. Mais vous savez que la ville de Laval, et je l'ai rappelé au Président de la République hier, la ville de Laval, c'est une des villes les plus endettées. Financièrement, c'est rouge, rouge, rouge. Donc moi, j'ai dit chiche, vous avez mis un 1,5 milliard dans les écoles marseillaises. À quand un plan de soutien massif pour les finances locales et notamment la ville de Laval ? Moi je ne suis pas comptable des erreurs du passé, des emprunts toxiques, voilà, des choix des prédécesseurs. Je trouve ça complètement injuste que notre équipe subisse ça. Donc on a de l'envie, on a des projets, on a envie d'y aller. Je pense que plutôt que de se battre sur l'attractivité ne serait plus, parce que justement on veut apaiser ces mobilités, c'est une demande des Lavallois, c'est une demande de tous ceux qui résident dans le centre-ville et qui viennent consommer dans les centres-villes. C'est le sens de l'histoire. J'entends les inquiétudes, mais je veux dire chiche, on bosse ensemble sur le facteur d'attractivité de la place de Trémoille. Moi je préfère qu'on soit dans cette coconstruction, dans ce dialogue-là, de se dire, et les 9 000 m². Si demain on y met, je ne voudrais pas faire de teasing, mais plein de choses extraordinaires, je pense que ça va être un motif de rayonnement, d'attractivité et je crois que, voilà, ça ce serait utile pour notre territoire.

Je veux qu'on dialogue sur ces bases saines, mais j'entends le point de fragilité sur la rue des Déportés. Mais vous verrez, déjà, on ne la coupe pas. On ne coupe pas cette place-là, on élargit le rond-point. Enfin, on n'est pas, une fois de plus, idéologue. L'idéologie aurait été de tout couper. On ne coupe pas tout, on pourra circuler en centre-ville. On n'est pas idéologue, parce que l'idéologie ce serait dire on en n'a rien à foutre des voitures, on ne fait pas de place de stationnement. On est une municipalité, je le dis droit dans les yeux, on recrée du stationnement, on crée du stationnement, 130 places, et en plus on recrée du stationnement de manière écolo. Permettez-moi l'expression quand même, puisqu'on va désimperméabiliser l'espace Jean Macé, qui est aujourd'hui du bitume et un enrobé. On le désimperméabilise et voilà, ce qui permet de retenir autant d'eau qui n'ira pas sur la place du 11 novembre, parce que cette place du 11 novembre, elle est névralgique. Si on fait l'écoquartier Ferrié, avec toutes ces noues, c'est bien pour retenir les eaux. Si on a décidé de ne pas faire un enrobé devant le 40 et de faire un jardin public, c'est aussi pour retenir les eaux. Il y a un bassin de rétention d'eau juste devant le 40, c'est aussi pour réduire ces eaux-là qui n'iront pas sur la place du 11 novembre. Si on a décidé aussi de dialoguer avec celui qui a acheté Corbineau, pour essayer de désimperméabiliser au maximum les parkings, les alentours de Corbineau, c'est aussi pour retenir les eaux. Donc au contraire, on veut sauver cet îlot, qui aujourd'hui est véritablement coupé des Lavallois, parce que cet îlot, il est privatisé par la voiture. C'est un îlot qui ne vit pas, cet îlot, on ne le traverse pas, c'est un îlot qui casse les flux, qui casse justement cette dynamique des trois artères de la ville de Laval. Si vous remettez un cœur central qui fonctionne, ça va irriguer ces trois artères, ça va irriguer. Aujourd'hui, il manque un cœur à Laval et on va réanimer ce cœur, collectivement, avec un hôpital fort également, et on va s'en sortir par le haut. Mais je vous dis chiche, on s'occupe de la friche du Château-Neuf, on se met autour de la table, on fait un projet. Vous verrez que le commerce va être florissant, voire même abondant. Et je laisse la parole à Bruno Bertier.

Bruno Bertier : *Oui. Madame Sultani, je voudrais vous donner quelques précisions. J'entends vos interrogations. On a toujours dit que la place du 11 novembre, c'était un morceau du puzzle, et que le puzzle était beaucoup plus large. Sur le projet du 11 novembre, j'ai parlé tout à l'heure, par exemple de la balade urbaine entre le viaduc et Avesnières. Je pense que c'est indispensable de prolonger, donc c'est justement de désenclaver cette place du 11 novembre sur cette partie-là. La grande pénétrante, la grande continuité commerciale entre rue de Gaulle et rue de la Paix qu'on reconstitue, qui était historique, qui fait aussi qu'on va désenclaver. Donc la place du 11 novembre va être loin d'être isolée, bien au contraire, elle va retrouver sa vocation initiale d'être au croisement de différents usages. Ça c'est important. Je vous ai parlé tout à l'heure du logement. Moi j'y crois énormément. La reconquête du logement, c'est ça aussi qui contribuera à ce que d'abord le commerce se porte bien dans le centre-ville et que notre ville soit dynamique et donne une image d'attractivité, pour faire venir aussi d'autres populations dans les années qui viennent. Et puis cette place du 11 novembre, c'est un morceau du puzzle parce qu'on ne travaille pas que sur le projet 11 novembre. Toute l'équipe est mobilisée sur l'ensemble de la ville.*

Je l'ai dit tout à l'heure en préambule, on est en train de sortir, là aussi continuité républicaine, d'autres équipes ont commencé avant nous, un nouveau quartier sur les anciennes casernes à Ferrié. On était ensemble l'autre jour pour inaugurer, sur la gare, c'est un nouveau quartier, c'est 600 logements qui sont en train de sortir d'ici la fin du mandat sur ce quartier de la gare. Patrice Morin travaille d'arrache-pied sur le quartier prioritaire. Là aussi, on travaille aussi à sortir un vrai projet, avec une notion de ferme urbaine, et j'en passe des meilleurs. Et je pourrais vous citer quasiment tous les quartiers de la ville de Laval sur lequel nous travaillons. On est une équipe qui bosse, matin, midi et soir sur l'ensemble des quartiers. Cette place, je l'ai dit, elle se veut être une vitrine de ce qu'on veut faire dans tous les quartiers. Sur le plan de circulation et sur la rue des Déportés, parce que je sais que s'il y a un public nombreux ce soir aussi, c'est parce qu'il y a un questionnement. On a, depuis le début du mandat travaillé avec Geoffrey, avec les différents cabinets sur ce plan de circulation. Vous aviez fait aussi ce travail avant nous, je l'ai dit, c'est le dossier qui est là. Que nous dit le dossier de 2020 que j'ai là, et le projet de circulation que vous aviez ? Vous étiez arrivé au même constat que nous, sauf que vous, alors on n'avait pas le même plan de circulation. Mais j'ai le schéma ici, devant l'hôtel de ville, on ne passait pas non plus. Alors vous inversez, voilà, c'est-à-dire qu'on pouvait venir de la rue des Déportés, par le quai. Mais quand on venait par exemple du Cours de la Résistance, on n'avait pas le choix, il fallait qu'on prenne la rue de Strasbourg et qu'on prenne le pont, ou qu'on monte par la rue de Gaulle. Mais il n'y avait pas de passage non plus, et l'accès à la rue des Déportés vous posait les mêmes soucis que nous. Moi, je voulais dire, et je l'ai déjà dit en commission extra-municipale du commerce, c'est pour ça que je suis humble, parce qu'on s'est posé les mêmes questions, on a buté sur les mêmes choses. Parce qu'entre 2018 et 2022, il s'est passé, enfin, on n'a pas que dans le centre-ville, on a des axes qui sont très limités, qui font qu'on ne peut pas faire n'importe comment, un changement de circulation dans le centre-ville. Moi, j'étais un jeune qui a connu, je vais quand même le rappeler parce que la ville a déjà connu d'autres mutations, la rue de Gaulle, elle a été en double sens. Figurez-vous que la rue des Déportés, je l'ai connue en double sens, j'ai même connu la rue du Val de Mayenne avec des voitures, qui n'était pas en rue piétonne. Et on pourrait, comme ça, pour les plus anciens, on a connu ça. Moi, je reste persuadé, je l'ai dit au mois de juin quand j'ai rencontré les commerçants, il y avait 60 commerçants dans cette salle. Pour les commerçants de la rue des Déportés, aujourd'hui, on ne peut pas stationner, c'est une rue, on y passe, on ne stationne pas. Je pense qu'ils seront les gagnants du projet 11 novembre, où j'ai les mêmes questionnements et je l'ai dit et j'ai été voir certains cet été au mois d'août, certains commerçants. Oui, j'ai du questionnement pour le commerce de la place de la Trémoille, la rue Charles Landelle et le vieux Laval. C'est pour ça qu'il faut qu'on travaille super bien les jalonnements qu'on donne, que le Lavallois qui veut venir consommer, et il faudra qu'il vienne consommer place de la Trémoille, qu'il est toute la largesse pour le faire. On va travailler sur ces aspects-là. Mais sur la partie rue des Déportés, moi, je n'ai pas d'inquiétude. Cette inquiétude, pour moi, elle n'est pas justifiée. Sur la place de la Trémoille, Landelle, le vieux Laval, oui, il faut qu'on travaille ça et qu'on travaille de pair, ensemble. Voilà, on n'a pas non plus des certitudes, sur tout, voyez-vous.

M. le Maire : *C'est parfait. Bon, on est passionné. J'avais dit à l'équipe qu'on ferait court. C'est raté. Là, j'avoue, on n'est pas bon là-dessus. Henri Renié, et puis après on laisse la parole, effectivement, à ceux qui sont venus. Je suspendrais donc le Conseil pour laisser place aux échanges.*

Henri Renié : *Alors, j'ai trois questions concises et une remarque rapide. Une première question, un peu de père de famille. On a reparlé de la navette, on a parlé du parking Jean Macé. Est-ce qu'on peut imaginer un arrêt de cette navette devant le conservatoire, pour éviter une traversée d'un carrefour qui est un peu passant et un peu dangereux ? Enfin, c'est une idée, je n'ai pas besoin de la réponse maintenant, mais on a beaucoup parlé du 40 hier, ça m'y a fait penser. J'ai une 2e question. En commission en début d'année, c'était sûr, je crois que c'était sur le budget vert, je vous avais recommandé de réfléchir à tout ce qui pouvait être captation de l'eau au sens général, et puis se dire tiens, la place du 11 novembre, ça peut être un champ d'application. Ce n'est pas encore à l'ordre du jour, mais j'ai l'impression que la semaine dernière, vous a été très rapide. Mais vous avez peut-être évoqué ça dans la réunion avec les riverains. Vous avez parlé de quelque chose ? Est-ce qu'il y a quelque chose de prévu ou pas ? Est-ce que c'est repris, est-ce qu'on avance ? Vous répondez tout d'un coup ? Ok. Je ferai la remarque après, en revanche. Si vous permettez encore une question de père de famille, il y a le square de Verdun, avec l'aire de jeu. Il va y avoir l'aire de jeu qui va quand même être assez proche de flux qui peuvent être assez passants. Donc, comment est-ce qu'on peut imaginer sécuriser ? Parce que les arbres, ça peut être à la fois une sécurisation mais aussi cacher la vue aux voitures. Ça nous semble aussi être un enjeu. J'imagine que je ne vais pas avoir la réponse maintenant, mais on pense qu'il faudrait faire attention à ce point-là pour nos enfants, pas que les miens.*

M. le Maire : *Monsieur Renié. Réponse rapide. La navette devant le 40, trois fois, oui, évidemment, c'est le but de cette navette, c'était aussi de désengorger le 40. C'est pour ça qu'on a fait un square devant. Il faudra bien sûr gérer les mobilités. Il y a eu un dialogue et une concertation faite par Geoffrey Begon. Le budget vert, évidemment, la captation de l'eau est passé en jury, certains membres de l'opposition y étaient représentés. On a travaillé cette question-là, on a même demandé à l'architecte d'avoir effectivement un puits, une réserve d'eau en dessous les halles pour utiliser, pour éventuellement laver les toilettes, pour laver les halles, enfin voilà, pour l'eau des toilettes, tout ça. Donc ce sera évidemment géré. Sur le square de Verdun, évidemment, c'est une question qui nous préoccupe. Le trafic sera quand même apaisé, il n'aura rien à voir, l'espace rassemblera beaucoup plus énergique. On a du mal à imaginer tellement on va récupérer des espaces par rapport aux voies existantes, mais peut-être que Ludvine ou Bruno Bertier, vous voulez répondre plus précisément, mais il y aura des éléments de clôture, comme tout square d'enfants, qui sont obligatoires, comme par exemple le square de Boston.*

Bruno Bertier : *J'ai dit tout à l'heure qu'il y aura le végétal qui sera là pour protéger. Il n'y aura pas que du végétal. C'est un square, un square dédié à la petite enfance donc évidemment l'ensemble du périmètre sera protégé pour que les enfants ne puissent pas, comme ça, sortir du square sans surveillance. Donc il y aura du végétal qui viendra là, pour cacher un peu, mais il y aura très certainement une clôture qui sera là, voilà, comme on avait au Square Foch, avec le Monument aux morts qui était très bien. Voilà, ce sera dans cet esprit-là qu'on fera le square.*

M. le Maire : *Et donc vous avez une remarque pour conclure.*

Henri Renié : *J'ai réussi quand même à poser 3 questions, des réponses, ça va encore plus vite qu'avant ! Enfin bref. Je termine par ma remarque de la semaine dernière. La question du nouveau plan de circulation autour de la place a été abordée avec les riverains. Il y a un certain nombre de points d'attention plutôt forts qui ont été soulevés. Bon, vous vous voulez rassurants, attendons les faits. Néanmoins, vous faites le choix, comme souvent, mais c'est de la gestion de projet, d'un variant fort, avec une finalité peut être louable, comme vous aimez le dire, d'apaiser la place. Mais il faudra quand même assumer la méthode et ses conséquences, je ne veux sincèrement pas ici préjuger du résultat, mais il ne suffit pas de dire que ça va frotter pour évacuer les problèmes qui sont soulevés. Et c'est vrai que ça m'avait amusé, je le dis avec le sourire, mais répondre aux riverains « ce n'est pas très grave que vous passiez deux minutes de plus dans votre voiture », bon au-delà du fait que pour un détour de deux km, vous les incitez à dépasser allègrement les 30 km/h, c'est un peu rude en termes d'écoute et espérons que ce ne soit que deux minutes. Vous assumez, lors de cette réunion que le but n'était pas de fluidifier la circulation, n'empirons cependant quand même pas la situation, que ce soit là pour les conséquences sur les commerces, pour les riverains et puis tous les usagers de la route, quels qu'ils soient. Et enfin, on en a parlé un petit peu précédemment, pour les riverains, l'enclavement du vieux Laval, il y a aussi la rue du Dauphin qui a été évoquée. Et puis, il y a tout un report de circulation, notamment sur la boucle, rue de Nantes, Cardinal Suhard, Souchu, qui est une vraie question et vous ne dites pas le contraire. Ce n'est pas mon intention ici et votre conclusion elle est très simple. C'était, nous n'aurons aucun problème à dire qu'on s'est trompé. Tant mieux. Du coup, ma question serait la suivante, quand est-ce qu'on fait un premier point d'étape, après le lancement de ce plan de circulation et de ses conséquences ? De façon à évaluer les conséquences. Est-ce qu'on peut ajuster ? Merci.*

M. le Maire : *Merci pour cette question qui est légitime. Alors, moi aussi j'ai envie de rêver avec vous, en disant qu'on peut tout atteindre, tous les objectifs, renforcer le commerce, la place apaisée, etc., en laissant toute la place à l'automobile, ce n'est pas possible. Moi aussi je rêve d'une voie avec les bus séparés des voitures, séparés des vélos, séparés des trottinettes, séparés des piétons. Ce n'est pas possible, malheureusement. Et donc ça, c'est se confronter au réel, c'est le mur du réel dans lequel on est. Évidemment, on a rêvé pendant la campagne, moi le premier, et je croyais à ce que je disais.*

Évidemment, j'ai ces idéaux, on a ces rêves, mais il y a l'épreuve de la réalité. La réalité, c'est qu'il faut faire des choix, tout en étant évidemment à l'écoute. Une concertation, je le redis concerter, c'est un mot galvaudé. Le Président de la République concerte avec le CNR. Bon, est-ce que véritablement on va avoir tous les effets escomptés ? Je ne crois pas non plus. La concertation il y a différents leviers, il y a différents niveaux. Il y a l'information, qui est le degré de concertation le plus bas. Je l'ai déjà dit, il y a la concertation avec peut-être une phase de vote, et on l'a fait à plusieurs reprises. Le nom du 40 par exemple, on l'a fait voter, sur les usages, on a fait une consultation. Et puis il y a la codécision, effectivement, qui est le lieu le plus suprême, c'est le budget participatif et on n'a pas peur de le faire, le dire, c'est on dit aux Lavallois, voilà 200 000, 300 000, 400 000 euros, c'est pour vous, vous décidez des projets, vous les votez et vous avancez ensemble. Donc on a toute cette palette de dialogues, de concertation. On ne pourra pas le faire de la même manière et il faut le séquencer, il faut l'adapter aux besoins, à ce qu'on donne. Et puis il y a quand même des élus dans cette République qui doivent trancher. Je crois que c'est notre responsabilité que de trancher. Après, je ne vais pas être trop long, parce qu'on pourrait en parler et disserter des heures. Ce que je vous propose, attention, c'est peut-être un comité de suivi, justement de l'impact des flux de circulation avec Geoffrey Begon, et peut-être qu'à travers vous, une invitation à tous les Lavallois, les commerçants qui voudraient être dans ce comité de suivi. C'est la nouveauté de ce soir, mais ça me paraît essentiel, comme ça on voit la transparence, le dialogue. Et je vous dis, confronter l'idéal et le réel, au bout d'un moment, il faut faire des choix évidemment, et on entend tout et son contraire quand on est maire. Moi, j'entends tous les jours, on me dit, mais Monsieur le Maire, les trottinettes, c'est n'importe quoi. Non, les trottinettes ce n'est pas n'importe quoi, c'est l'usage de la trottinette le problème. C'est l'usage qu'on en fait tous les jours. Monsieur le Maire, ça va trop vite à Laval, les automobiles font ce qu'ils veulent. Non, le problème n'est pas la voiture, c'est l'automobiliste, son comportement, évidemment, qu'il faut régler. Tous les jours on entend des contradictions et notre boulot c'est de faire face à ces injonctions contradictoires qui ne sont pas faciles. Et nous, elle nous turlupine, elle nous occupe et nous hante l'esprit tous les jours, tous les soirs, toutes les nuits pour certains, donc on va y faire face. On va essayer de répondre à ces injonctions contradictoires, à la fois notre volonté, nos bonnes intentions et les concrétiser. Et je vous le redis, j'ai bon espoir, on a des points de fragilité en tête, ce n'est pas forcément en rétablissant la circulation sur certains axes, je pense, c'est pour travailler sur les facteurs d'activité, notre activité sur l'animation qui pourrait y avoir dans le haut Laval et j'ai bon espoir. Je crois qu'on l'a démontré l'hiver dernier quand même, là aussi je vais mettre un petit bon point à notre bilan, avec les illuminations dans le vieux Laval. Ça c'est typiquement une bonne idée qu'on peut avoir, comme la bonne idée des commerçants d'animer la place de la Trémoille un dimanche, c'est une bonne idée. Je pense qu'il y a encore plein de bonnes idées qu'on peut faire émerger, mais évidemment, ça sera dans le dialogue, dans l'écoute permanente et donc il y aura un comité de suivi des impacts de circulation, évidemment essentiel, qu'on vous donnera en transparence, en direct. Et voilà, on essaiera d'avoir une représentation juste des commerçants, des Lavallois, le Conseil des jeunes, le Conseil des sages et évidemment de l'opposition lavalloise.

Merci en tout cas pour ces échanges. Donc je suspends le conseil municipal et je laisse la place, je le lève, voilà, je peux le terminer. D'ailleurs, on va dire que les prises de parole ont été épuisées. Je vous remercie du dialogue, je vous remercie des mots laudatifs donnés avec un projet séduisant. Moi, je reste sur cette tonalité-là, séduisante. C'est une opération de séduction, plus que de communication, évidemment. Et puis je laisse la parole, évidemment à nos concitoyens.

La séance est levée à 20 h 41.